



## CONTRIBUTIONS :

### **DOMINIQUE BOURG**

*Philosophe, tête de liste «Urgence Ecologie» aux élections européennes de 2019*

### **DAMIEN CARÊME**

*Député européen EELV, Maire de Grande-Synthe de 2001 à 2019 et président de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants*

### **CATHERINE LARRÈRE**

*Philosophe, ancienne présidente de la Fondation de l'Ecologie politique*

### **MATHILDE PANOT**

*Vice-présidente du groupe parlementaire La France insoumise à l'Assemblée Nationale*

### **HENRI STERDYNIAK**

*Économiste, membre du collectif des Economistes Atterrés.*

### **AURÉLIE TROUVÉ**

*Porte-parole d'Attac, enseignante chercheuse en économie.*





## DOMINIQUE BOURG

*Philosophe, tête de liste «Urgence Ecologie» aux élections européennes de 2019*

### Vers l'État durable

**L'État durable doit être conçu en partant de l'état actuel de la planète, pour le moins inquiétant. Quelles sont les causes de cette situation ? Est alors durable l'État qui parviendrait à réduire suffisamment les processus qui compromettent l'habitabilité de la Terre. Or ces derniers sont inséparables de nos modes de vie. Comme nous le verrons cet État, que l'on pourrait qualifier de stratégie, n'est ni libéral, ni autoritaire.**

L'État durable n'est à chercher ni dans le passé, ni dans le présent pour autant que ce dernier ne semble guère se détacher d'un passé récent. L'expression « sustainable development » remonte à l'année 80, mais ses fondements ont été dégagés dès le premier sommet sur l'homme et l'environnement, celui de Stockholm en juin 1972 ; et il a fallu attendre le sommet de la Terre de Rio de 1992 pour que l'idée associée à cette expression, développée avec le rapport Brundtland de 1987, connaisse une reconnaissance internationale et une forme de déploiement. Depuis les années 80, force est toutefois de constater que les seuls succès environnementaux que nous connaissons sont au mieux des succès relatifs, jamais absolus. Par exemple, les anciens pays industriels ont réussi à juguler l'augmentation de leur consommation directe d'énergie, mais en exportant les industries les plus carbonées et en important des biens carbonés. En conséquence leurs émissions globales de gaz à effet de serre n'ont cessé de croître, les émissions directes ne constituant généralement que grosso modo la moitié des émissions dont ils ont la responsabilité ; l'autre moitié provenant des émissions produites territorialement ailleurs, importées sous forme de biens finaux consommés. L'Allemagne a fourni un effort considérable en matière de production renouvelable d'électricité, mais avec un niveau d'émissions globales toujours aussi peu flatteur. Etc. Et sur le plan mondial, tous les indicateurs environnementaux globaux n'ont cessé de se dégrader depuis que le développement durable s'est peu ou prou imposé à l'agenda international : qu'il s'agisse de la hausse des émissions de gaz à effet de serre, de l'effondrement de nombre de populations sauvages, à commencer par les insectes et autres arthropodes, ou encore du taux d'érosion de la biodiversité ou de la pression sur les ressources en général.

De cet état de choses deux conséquences peuvent être dégagées. Première conséquence, le concept de durabilité faible (succinctement l'idée selon laquelle les techniques résoudront nos difficultés, autrement dit "business as usual", par opposition à la nécessité de préserver les grands équilibres naturels, quitte à changer nos modes de vie) a perdu toute pertinence et est inséparable de l'état de choses présent. La durabilité faible signifie en effet la destruction progressive, clairement entamée, de l'habitabilité de la Terre. Nous devrions notamment connaître dès 2040 une augmentation de la température moyenne par rapport à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle de 2°, seuil à partir duquel les conséquences des dérèglements climatiques commencent à devenir tragiques et peuvent donner lieu à un emballement. Dès 2040, de nombreuses capitales européennes pourraient régulièrement connaître des températures extrêmes s'échelonnant dans la gamme des 40°. Au-delà des 3° ce sont d'immenses zones sur Terre qui sous la pression conjointe de la chaleur et de l'humidité pourraient devenir mortelles. Deuxième conséquence, soit l'État durable promeut la durabilité forte, à savoir une empreinte écologique égale au plus à une planète, afin de mettre un terme à la dynamique de dépassement des limites planétaires, soit il n'est simplement pas durable.



Quelles sont les raisons de notre destructivité, de la dégradation continue de l'habitabilité de la Terre ? Il est essentiellement deux raisons, la première renvoyant aux flux d'énergie et de matières appelés par nos consommations finales, individuelles et collectives ; la seconde étant la démographie. Les flux en question occasionnent le dépassement des limites planétaires et bousculent les équilibres qui sous-tendent l'habitabilité de la Terre. Ils sont inséparables de nos modes de vie et peuvent très fortement varier en fonction des niveaux de richesse matérielle des individus. Rappelons que les 10 % les plus riches de la population mondiale émettent grosso modo 50 % des gaz à effet de serre, alors les 50 % les plus pauvres n'émettent que 10 % de ces gaz. Les écarts en termes de flux de matières sont à l'avenant. En revanche, riches et pauvres exigent approximativement la même surface pour épurer leur air et leur eau, et se nourrir ; ce faisant la démographie humaine exerce une influence notable sur la biodiversité et son érosion.

L'État durable est alors celui qui organise la vie sociale et économique, fixe des bornes et des objectifs en fonction d'accords internationaux environnementaux réels ou potentiels – la perturbation des grands équilibres étant un phénomène planétaire –, de telle sorte que les flux incriminés redescendent en-deçà de seuils définis par les connaissances disponibles. Or, il n'est d'autre moyen d'y parvenir que de réguler les substrats matériels de nos modes de vie individuels et autres consommations finales collectives. Ce faisant, l'État durable déroge à l'un des principes fondamentaux du libéralisme, à savoir la libre détermination par les individus de leurs modes de vie.

L'État durable est-il pour autant un État autoritaire ? Non et ce pour deux raisons. La première est qu'il ne s'agit nullement d'imposer quoi que ce soit sans assentiment populaire. Ce plafonnement du fondement matériel de nos modes de vie ne peut qu'en passer par la volonté populaire et la démocratie directe tant il est exigeant. En d'autres termes, la détermination de nos modes de vie transiterait d'une modalité à l'autre de la liberté politique : de la liberté négative qui ménage un espace hors normes légales aux agissements individuels, à la liberté positive, à savoir la détermination de la norme par le souverain (le peuple). Quoique cela puisse nous surprendre, héritiers de la modernité que nous sommes, nos modes de vie corrélés à la masse démographique sont devenus éminemment dangereux pour notre propre survie, telle une substance dangereuse assortie d'un interdit. Deuxième raison, les autres libertés fondamentales – celles d'expression, de presse, de réunion, de culte, de mœurs, etc. –, ne seraient pas affectées.

Autre trait encore de l'État durable, il se comporte en État stratège, au sens où il contrôle le respect de principes qualitatifs et de seuils quantitatifs, sans interférer avec la diversité des modalités possibles de les atteindre, laissées aux initiatives individuelles ou collectives. Il se situe à l'interface des différentes collectivités territoriales publiques et des grands engagements internationaux. Un tel État ne saurait s'appuyer sur les seuls parlements classiques, rétifs à la donne scientifique dès lors qu'elle s'oppose à des intérêts fortement installés. C'est pourquoi j'ai avec d'autres proposé l'institution d'un contrepoids : celui d'une troisième chambre, dotée de pouvoirs réels, mais nullement de celui de statuer, de voter la loi. Cette troisième chambre s'appuierait sur un Collège du futur ayant pour tâche de mettre à disposition une synthèse de l'évolution des connaissances sur l'environnement (système Terre) et le futur de la société ; connaissances qui sont au fondement de la durabilité forte. Elle disposerait des prérogatives suivantes : 1) le suivi du travail en Commission des lois et une possibilité d'alerte si l'examen d'un projet ou d'une proposition de loi permet de déceler une contradiction avec l'article 1 de la Constitution redéfini ("L'État est garant du respect de l'Empreinte écologique et des Limites Planétaires") ; 2) un pouvoir de veto suspensif obligeant les chambres à débattre à nouveau d'un projet de loi ; 3) la Saisine du juge constitutionnel ; 4) une veille des réalisations sur les territoires exemplaires en matière d'empreinte et de modes de vie écologiques, afin de les faire remonter au parlement pour éventuellement mettre à l'étude un projet de loi permettant à ces expériences de changer d'échelle.

Le lecteur le constatera sans peine, le schéma proposé ici s'éloigne significativement de l'actuel fonctionnement institutionnel. Certes, mais ce dernier participe d'une dynamique internationale qui nous précipite vers des lendemains tragiques.



## DAMIEN CARÊME

***Député européen EELV, Maire de Grande-Synthe de 2001 à 2019 et président de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants***

### GRAND ENTRETIEN 28 aout, France Info

Qu'il s'agisse de questions sociales ou environnementales, pour Damien Carême, "le changement doit se faire par le bas". Deux mois après les élections municipales, cet eurodéputé d'Europe Ecologie-Les Verts, ancien maire de Grande-Synthe, reste persuadé que les municipalités ont un rôle essentiel à jouer dans la protection de l'environnement. De 2001 à 2019, l'élu écologiste a fait de la ville du Nord un laboratoire social et vert dans un contexte difficile – un taux de chômage proche de 25%, près de 65% de logements sociaux, le tout dans un bassin économique en perte de vitesse, à proximité directe d'une quinzaine de sites industriels dangereux classés Seveso. Durant les trois mandats de Damien Carême, Grande-Synthe s'est engagée dans la création d'éco-quartiers, de jardins partagés, d'une cantine 100% bio. La ville a ainsi été nommée "capitale de la biodiversité" en 2010 et a remporté le trophée "fleur d'or" ou encore le prix "zéro phyto, 100% bio" en 2015.

Le parcours de Damien Carême reste toutefois marqué par des confrontations. Avec le Parti socialiste d'abord, qu'il a quitté en 2014. Puis face aux plus hautes administrations, au sujet de l'accueil de migrants sur sa commune notamment, ou lorsqu'il a porté plainte contre l'Etat pour "inaction climatique" en 2018. Quel regard porte-t-il sur les récents succès électoraux des écologistes ? Et quel rôle les mairies peuvent-elles jouer dans la transition écologique ? Au cours de cet entretien réalisé le 28 juillet, Damien Carême revient sur son expérience de maire écologiste, mettant en lumière les nombreux domaines où les villes peuvent agir sans devoir attendre des consignes étatiques.

### **Plusieurs grandes villes de France, comme Lyon, Bordeaux ou Strasbourg, viennent d'élire un maire "vert". Peut-on parler d'une prise de conscience écologiste des Français ?**

On pourrait rajouter aussi Poitiers, Tours ou Besançon, ce sont des villes importantes. Poitiers, c'est 187 000 habitants, ce n'est pas négligeable. Je pense qu'il y a une prise de conscience, mais je pense que les citoyens sont beaucoup plus en avance que leurs représentants élus en matière de lutte contre le changement climatique, sur le changement de société qu'ils attendent. Il y a une prise de conscience évidente. Il y a une prise de conscience que cette société va mal parce qu'on parle beaucoup de la crise du Covid-19, mais on a quand même une crise climatique. On a une crise de la biodiversité, on a une crise économique, on est en crise financière, en crise démocratique, en crise sociale, en crise énergétique, en crise écologique.

C'est la première fois que dans notre société, dans l'histoire de l'humanité, on rencontre autant de crises simultanées qui sont la résultante du système dans lequel on évolue depuis une soixantaine d'années, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Je suis atterré de voir dans les interventions que je peux faire partout en France, depuis 3 ans maintenant que je sillonne le territoire national, que les gens ont peur de ce qu'ils mangent, de l'air qu'ils respirent, de ce qu'ils boivent.

La crise, à l'origine, n'est pas qu'écologique. C'est bien la crise de notre modèle de développement qui est en cause. Et je pense que les Français, peut-être grâce à cette crise sanitaire, se rendent compte de tout cela. On met l'accent dessus, on va en chercher les causes. Beaucoup s'interrogent aujourd'hui. Je rencontre énormément de gens qui veulent changer de métier. J'ai rencontré, il n'y a pas longtemps, une journaliste qui me disait : "J'arrête, je trouve que ça n'a pas de sens. Je vais faire complètement autre chose, je me réoriente."



Et il y a beaucoup de gens qui pensent comme ça. On voit une forme d'exode urbain en ce moment avec des gens qui ont eu la chance de pouvoir partir à la campagne pendant la période de confinement et qui finalement y restent. On s'interroge quand même sur le modèle.

Donc oui, il y a une prise de conscience évidente, qui s'est exprimée en partie lors de ces élections municipales, mais en partie seulement parce qu'il y a eu quand même une faible participation [41,6% au second tour au niveau national]. Je pense que le score des écologistes aurait pu être beaucoup plus important si l'ensemble de la population s'était déplacée. Je vois chez moi à Grande-Synthe, aux dernières élections 2014, il y avait 64% de participation. Là, il y avait 37% de participation [au premier tour]. On voit bien cette peur qu'il y a eue, avec le Premier ministre qui s'exprime le vendredi soir en disant que le lundi suivant, on se confine. Comment voulez-vous que ces gens aillent aux urnes le dimanche matin ou dans la journée ? Je pense donc que s'il y avait eu une véritable expression, le score aurait été plus important encore.

### **Pensez-vous que rester chez soi pendant le confinement permette de se recentrer, de mieux réfléchir à son empreinte carbone par exemple ?**

Je ne suis pas sûr que ce soit sur l'empreinte carbone que les gens s'interrogent, parce que je pense qu'ils ne la mesurent pas. C'est aussi un problème, on ne connaît pas le poids des choses, le poids de nos modes de vie. C'est une question d'ailleurs qui est extrêmement intéressante. Il y a un collectif qui a fait un petit livre qui s'appelle Retour sur terre : 35 propositions, que j'ai là. Je vous le conseille parce qu'il est extraordinaire.

Les gens ont réalisé, durant ce confinement, que c'est quand même extrêmement dur. On l'a tous vécu de manière différente, si on avait des enfants, ou pas, à la maison, un logement suffisamment vaste, si on avait de bonnes conditions, si on avait une connexion internet qui nous permettait de télétravailler, si on avait suffisamment de matériel informatique pour les enfants et la famille quand on travaille en même temps. Et malheureusement, ceux qui ont le plus pâti de cette situation, ce sont encore les gens les plus défavorisés qui vivent dans des petits appartements, qui n'ont pas les moyens d'avoir une connexion haut-débit, qui n'ont pas forcément un ordinateur pour chacun des membres de la famille.

Cette période m'effraie. L'économiste Eloi Laurent a publié un livre fin 2019 qui s'appelle Sortir de la croissance : mode d'emploi, dans lequel il y a tout un chapitre sur le bonheur. Parce que c'est ça qui compte, finalement : c'est d'être heureux, quel que soit l'environnement. Dans les études qui ont été menées, ce qui fait la part la plus importante du bonheur chez l'être humain, c'est le lien social, mais pas le lien social à travers une caméra et un dispositif comme Zoom ou autre chose, mais le vrai lien social, aller à la rencontre des gens. On a été coupés de ça pendant deux mois et je pense que cela aura des conséquences psychologiques et psychiatriques extrêmement importantes. D'ailleurs, on commence à avoir des signaux d'alerte du monde de la psychiatrie en France avec toute une nouvelle population qui est en train de consulter. Et toute l'ancienne, qui suivait des traitements, qui n'y est pas encore retournée. Le monde de la psychiatrie allait déjà mal et je pense qu'il va aller encore plus mal dans les semaines et les mois qui viennent.

On s'est quand même interrogé. Pourquoi on en arrive à quelque chose d'aussi choquant et traumatisant que le confinement ? Et aujourd'hui, on ne rencontre plus de visage dans la rue mais des moitiés de visages couvertes par un masque... Là aussi, pour créer le lien social, quand vous n'avez que des yeux qui vous répondent ou qui vous regardent, vous n'avez plus cet échange-là. Je trouve ça dramatique. Tout le monde s'est interrogé, tout le monde s'est dit : "Mais qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi on en est là ?" Il y a plusieurs explications. Celle qui tient, pour moi, c'est quand même que le dérèglement du monde a favorisé cette transmission de virus des animaux sauvages à l'homme [cette hypothèse est notamment analysée et développée par le docteur Didier Sicard]. C'est le début d'une séquence parce qu'on aura d'autres périodes comme celle-là.

Je parlais tout à l'heure de ceux qui fuient la ville pour aller à la campagne. Beaucoup s'interrogent sur le sens de leur métier, quand ils ont le choix aussi, quand ils n'ont pas un métier qui est subi, comme malheureusement beaucoup de salariés en France aujourd'hui, ou s'ils ont le choix d'avoir un métier, parce que beaucoup aussi étaient de côté. Il y a une demande, on voit bien l'explosion de la pratique du vélo aujourd'hui. Les gens se sont interrogés. Peut-être qu'ils se sont rendus compte qu'ils avaient vécu deux mois sans aller trop consommer dans les hypermarchés et que finalement ils ne sont pas morts. Ils n'en sont pas moins heureux de ne pas avoir consommé donc ça aussi, ça nous interroge sur notre monde.



## **Pendant le confinement, plusieurs villes ont tracé de nouvelles pistes cyclables temporaires ou permanentes, distribué des paniers de légumes locaux... Le déconfinement s'est également accompagné d'une aide de l'Etat de 50 euros pour faire réparer son vélo. Faut-il forcément une crise majeure pour que l'on se tourne vers ces mesures écologiques ?**

C'est assez malheureux. Je vous parlais tout à l'heure d'un certain nombre de personnalités, il y en a beaucoup d'autres quand même, depuis 30 ans, 40 ans, qui écrivent au sujet de cette trajectoire. Et moi, ça me met vraiment en colère de me dire que les gouvernements successifs, depuis ces années-là, n'avaient qu'une lubie, c'était la croissance, le plein-emploi lié à la croissance. Certes, il y a eu des améliorations des conditions de vie d'un certain nombre de personnes, mais on est arrivés au bout de ce système et toutes les crises que je décrivais tout à l'heure sont l'aboutissement de ce système qui nous a poussés dans cela et qui remet en cause l'existence même de l'homme sur Terre, de la vie sur Terre.

Si on laissait du temps à la nature, elle se referait calmement, à son rythme. Et moi, ça me met en colère, ces dirigeants qui étaient obsédés par les lobbys, par l'ultralibéralisme, par le profit immédiat, sans jamais tenir compte des alertes des climatologues, des glaciologues, des météorologues, des naturalistes, des environnementalistes, tous ces spécialistes qui annonçaient les choses. Ils le hurlaient, et malheureusement, il faut peut-être attendre cette crise pour voir des embryons de démarrage de quelque chose qui pourrait changer les choses.

Je suis un peu atterré de la réponse politique de ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui face à cette crise. Est-ce que cela devrait enclencher ce qu'on appelle "le monde de demain" ? Il y a discussion autour de cette expression qui vient du président, même si d'autres l'ont utilisée avant, mais je ne vais pas m'engouffrer dedans. Nous voulons simplement vivre, c'est-à-dire nous assurer un avenir et assurer un avenir aux générations futures. J'ai mené dans ma commune des politiques écologistes, mais ces politiques sont tout sauf punitives. Elles sont redistributives, équitables, elles luttent contre les inégalités, elles sont sociales.

Si on refait complètement le transport sur une agglomération pour mettre 80% de la population à moins de 300 m d'un arrêt de bus, où les bus passent toutes les 10-15 minutes, que l'on met toujours le même temps pour aller au centre de l'agglomération, que l'on décide la gratuité des transports, alors on réduit le nombre de voitures, on remet la nature en ville, on redonne du pouvoir de vivre aux habitants qui prennent le bus. On amène la mobilité aux habitants qui n'avaient pas beaucoup de moyens, parce que pour moi, la mobilité est un bien commun aujourd'hui. Il y a donc des choix qui doivent être faits au niveau local comme au niveau national. Et tout est affaire de courage, d'audace, de choix politiques de nos gouvernants.

## **Ça ressemble à quoi, pour vous, une vraie ville verte ?**

On y explore toutes les politiques locales. C'est une ville où l'habitat est passif [avec une très basse consommation énergétique au m<sup>2</sup>]. C'est une ville où la nature est présente en ville. Nous [à Grande-Synthe], on avait 127 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. 95% de la population vit à moins de 300 m d'un espace naturel. C'est de la mobilité douce. On oublie souvent la marche à pied, mais c'est agréable de se promener sur des trottoirs où il y a des arbres qui nous protègent, où c'est beau. C'est la pratique du vélo sur des pistes cyclables avec une aide à l'achat de vélos. C'est une politique de transports en commun sur l'agglomération et sur la place de la voiture. C'est une politique énergétique. C'est être une ville où il y a 100% d'électricité renouvelable et 75% de gaz renouvelable. En 2021 [à Grande-Synthe], ça sera 0% de gaz renouvelable, et uniquement de la récupération de chaleur du gros groupe industriel ArcelorMittal, qui est derrière, pour chauffer tous les équipements de la ville, des logements sociaux, la polyclinique de la ville. C'est 200 000 euros d'économies sur le budget de la ville, c'est 5 600 tonnes de CO<sub>2</sub> qu'on ne relâchera pas dans l'atmosphère. C'est une politique culturelle qui émancipe les habitants, qui les sort du système dans lequel on est, avec la culture et l'éducation populaire. Avec ces deux outils-là, c'est aussi une sensibilisation, un accompagnement de la population vers ce nouveau monde. C'est une ville qui lutte contre les perturbateurs endocriniens partout, en forçant les habitants à se préparer des produits ménagers, des cosmétiques à base de produits naturels. C'est du 100% bio dans les cantines, mais du 100% bio local, avec des maraîchers qu'on plante à la lisière de la ville, qui fournissent l'alimentation pour la restauration scolaire et pour les habitants.

C'est mettre en place l'économie du partage et de la fonctionnalité avec un petit local qu'on appelle le "Troc Et Co", où les gens, plutôt que de s'acheter une perceuse, par exemple, la partagent. On achète là parce que c'est



moins de consommation, c'est moins de matières premières, c'est moins de matériaux rares, c'est moins de consommation d'eau, de pétrole pour construire ces choses-là. Donc c'est une revisite de la politique de consommation. C'est aussi porter un autre regard sur l'autre. On ne peut pas travailler sur un secteur et pas un autre. Il faut qu'on soit sur tous les champs des politiques de la collectivité.

## **Certaines villes d'Europe ou d'ailleurs vous ont-elles inspiré pour vos politiques à Grande-Synthe ? Quels sont, pour vous, les exemples à suivre ?**

Il y en a. Par exemple, pour parler d'habitat passif, comme on avait un projet d'écoquartier en 2006, je suis allé visiter un certain nombre d'écoquartiers en Suède, au Danemark et en Allemagne pour voir où ils en étaient. Il y a des choses extraordinaires. Et des choses qui sont ratées, mais bon...

J'ai vu une maison, par exemple, à Hanovre (Allemagne), beaucoup plus au nord que Grande-Synthe, qui avait été construite il y a 40 ans et dans laquelle il n'y avait que deux radiateurs. Sur ces deux radiateurs, l'un n'a jamais servi et l'autre, c'était le sèche-serviette de la salle de bain. En 40 ans, on a un retour d'expérience, quand même. Pourquoi on ne développe pas ça partout ailleurs ? Chez nous, je peux comprendre. En France, on a de l'énergie à revendre. Donc on a fait pendant longtemps des passoires thermiques, une aberration, car on ne se souciait pas du climat à l'époque, ni de l'énergie d'ailleurs.

Dans certaines villes, c'est sur l'habitat que ça fonctionne. D'autres villes, c'est la mobilité. On connaît Amsterdam, Copenhague. Les politiques de vélo, ils les ont décidées au moment du choc pétrolier [de 1973]. Il faut voir les photos qui circulent d'Amsterdam en 1973 : la ville est complètement différente aujourd'hui. Elle est apaisée, elle est agréable à vivre. La nature a repris des routes où il y avait des parkings pour les voitures avant. Ça, c'est quelque chose d'assez extraordinaire. Je ne sais pas exactement ce que ces villes font en matière d'éducation populaire, mais il y a beaucoup d'accompagnement des habitants. Il y a beaucoup de démocratie participative dans ces communes-là.

Nous, à la collectivité, on faisait tous nos produits d'entretien parce que ça nous permettait de ne pas mettre notre personnel en danger en manipulant des produits toxiques à longueur de journée. Finalement, on a fait contrôler la qualité de l'air dans nos écoles et elle est meilleure que quand on utilisait des produits d'entretien classiques. Donc on est gagnants sur les plans sanitaire, environnemental, économique, parce que c'est beaucoup moins cher de faire ses produits soi-même que de les acheter.

Il y a beaucoup d'expériences en Europe. Il n'y a pas de ville idéale, mais certaines tendent vers le modèle qu'il faudrait développer partout. Surtout, il faut arrêter ce phénomène de métropolisation qui est lié à cette compétitivité économique des territoires. Ça flingue une ville comme Nantes, qui accueille 6 000 nouveaux habitants par an, ou comme Montpellier, qui en accueille 12 000 [plutôt 9 000 dans toute l'agglomération montpelliéraine, selon l'Insee]. Quand j'interroge les Nantais, ils me disent : "Ça n'arrange pas notre quotidien parce que ça nous retire des espaces verts, des lieux de vie." Les habitants qui vivent là se fichent d'avoir 150 000 habitants ou 80 000. Ces phénomènes de métropolisation sont en train de nous poser d'énormes problèmes.

La crise des "gilets jaunes" est en partie liée à ça. Comme on concentre l'économie dans le centre des métropoles, on surenchérit sur les loyers dans le centre. On pousse des populations dans les périphéries et on les oblige à avoir une voiture pour venir travailler parce qu'ils n'ont plus les moyens de vivre localement. En plus, on taxe le gazole. Ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ils ne sont pas contre l'écologie. En fait, ils subissent sans arrêt des décisions qui les dépassent. Il faut tirer les bons enseignements des expériences qui seront menées partout en Europe et les adapter à la sauce locale. Parce que ce qui se fait en Suède ne peut pas forcément se faire chez nous.

## **Manger local, éviter la voiture ou l'avion, faire attention à ses factures d'énergie, consommer différemment... Quel est le pouvoir d'une mairie sur des gestes et des habitudes qui semblent appartenir avant tout aux individus ?**

70% de la lutte contre le changement climatique se joue au niveau local, parce que c'est à ce niveau que les élus décident de la cible énergétique [l'efficacité] des logements. Soit du logement social, soit du logement privé. Quand vous dites "Voilà, j'ai un terrain et on va faire une opération immobilière dessus", vous avez des candidats qui viennent voir, vous faites un concours et vous dites : "On délivrera le permis de construire à





l'opération qui aura la meilleure cible énergétique." Et c'est comme ça que nous, avec des bailleurs sociaux, on a livré des logements passifs à des habitants. Au bout de trois ans de vie des locataires, on s'aperçoit qu'on a divisé la facture énergétique de ces foyers par huit, ce n'est pas négligeable. On a envoyé beaucoup moins de gaz à effet de serre et en plus, on a eu un impact social sur le montant des charges derrière.

Il y a donc une capacité d'action des élus locaux sur le logement. Mais aussi sur l'alimentation, les cantines scolaires bio ou la restauration collective, comme dans les Ehpad, les maisons de retraite. Tout ce qui dépend de la collectivité. Il faut pouvoir dire : "On a des terres sur la commune et plutôt que de faire des constructions de lotissements, on va replanter ces terres, les mettre à disposition, les louer à des maraîchers pour avoir de la production locale."

On a bien vu pendant cette crise qu'on a risqué d'être en rupture alimentaire dans certains endroits parce qu'on n'avait plus les salariés qui allaient cultiver dans les champs. Il faut donc rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, c'est indispensable. C'est le local qui peut décider aussi parce qu'on crée un marché, on ouvre notre restauration collective à du bio local et on favorise l'implantation et la conversion d'un certain nombre de fermes au bio. On élimine les surcoûts liés aux transporteurs puisqu'on est local et du coup, on peut s'alimenter bio.

C'est peut-être un peu plus cher que le conventionnel, mais quand on fait du bio local, on s'inquiète aussi de la qualité de vie des fermiers. Et on sait aujourd'hui que les agriculteurs ne vivent qu'avec 350 à 500 euros par mois alors qu'ils ont des journées de fous, du surendettement par-dessus la tête. C'est malheureusement la profession dans laquelle il y a le plus de suicides aujourd'hui, parce qu'ils ne gagnent pas assez leur vie [ce chiffre est discuté, d'autres professions semblent être autant, voire un peu plus, touchées]. La part de l'alimentation dans le budget des ménages a beaucoup chuté. Il faudrait qu'elle remonte un peu pour permettre à ces agriculteurs de bien nous nourrir. C'est extrêmement important parce que si on est bien nourris, on est en meilleure santé. Donc ça évite des dépenses de santé, que ce soit dans nos cotisations sociales ou dans nos mutuelles.

Sur la mobilité, on peut dire aux gens de ne pas rouler en voiture car ce n'est pas bien, mais si on ne fait pas de pistes cyclables, si on ne refait pas les réseaux de transports en commun, si on n'accepte pas la gratuité de ces transports en commun... Oui, c'est au niveau local que ça se décide. L'avion, ça n'est plus du niveau local, mais on peut avoir des politiques nationales qui favorisent le train en baissant son coût. Il ne devrait pas y avoir de lignes intérieures, c'est une hérésie. Ensuite, il faudrait que le public favorise davantage le train dans notre pays. En ce moment, on parle de remettre des trains de nuit, de remettre du fret, mais là aussi, ça fait des années que des gens le disent, dont des syndicats de la SNCF qui ont fait des grèves assez soutenues pour râler contre la disparition des petites lignes et des postes de la SNCF. Ils ont raison et aujourd'hui, on voit bien qu'on est en train de faire le chemin inverse. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Concernant le transport local, l'habitat, l'alimentation, l'énergie, toutes les villes pourraient aussi décider de s'alimenter en énergie renouvelable, voire locale. C'est possible de faire des sociétés coopératives, d'associer des habitants qui peuvent eux aussi se servir de leur toiture et d'un certain nombre de choses, dans certains endroits, comme la géothermie, pour pouvoir se chauffer, s'éclairer dans leur maison.

## **Justement, plusieurs maires de grandes villes, de gauche ou écologistes, se sont réunis à Tours fin juillet. Que peut apporter un tel "réseau de maires" à l'écologie, selon vous ?**

J'attends de voir. Il ne suffit pas de signer des engagements et de se rassembler, il faut voir ce qui sera réalisé. Ils se sont engagés à mettre en œuvre ce que la convention citoyenne a décidé. C'est très bien. J'attends de voir comment ils vont le mettre en œuvre au niveau local et comment ils vont, peut-être, à certains moments, aller au rapport de force avec l'Etat, parce qu'il faudra y aller. Si effectivement ils le font tous, ça va créer une puissance des collectivités. Ils vont faire de la pédagogie auprès des populations. Cette prise de conscience va se mettre en route, on va montrer que c'est possible.

S'il y a autant de villes et que ça représente beaucoup de grosses communes, ça veut dire des millions de Français. S'ils s'aperçoivent qu'il est possible de prendre ces mesures sans que cela soit punitif, ils verront que c'est même drôle et amusant parce que cela recrée du lien social. Quand je fais des jardins partagés au pied des immeubles dans ma ville, au départ, je me dis que c'est du social, parce que les gens vont pouvoir cultiver une partie de leur alimentation, ils dépenseront moins et ils mangeront mieux parce qu'ils vont cultiver du bio. Mais après, ils se voient les uns les autres et du coup, ils mettent une table, ils prennent



l'apéro ensemble, discutent, échangent des recettes. Notre monde nous pousse à l'individualisation, au chacun pour soi, on regarde l'autre en chien de faïence, on est compétitifs.

Il y a une extrême urgence à mettre en œuvre des décisions très rapidement pour opérer cette bascule. Et puis, il y a urgence aussi à regrouper ces citoyens et citoyennes qui verront qu'ils peuvent faire pression sur le pouvoir politique, pour qu'on aille beaucoup plus vite que ce qu'on entend aujourd'hui. Non, on n'a pas le temps. Il faut faire très vite ces changements radicaux. Ce n'est même plus une transition aujourd'hui, c'est d'un changement radical dont on a besoin. La perspective est très claire et on sait mettre des cailloux pour arriver à cet objectif-là. C'est une décision politique. Ce sont des choix d'orientation budgétaire dans notre pays, dans l'Europe et dans les collectivités, dans les intercommunalités.

### **Vous répétez que la transition écologique "ne peut pas attendre" et que seules les villes ou les intercommunalités peuvent agir suffisamment vite... L'Etat n'est-il pas capable d'apporter des solutions efficaces lui-aussi ?**

C'est évident. Je n'ai pas dit que la transition allait se jouer seulement au niveau local, qui représente 70% de cette transition et de cette lutte contre le changement climatique. L'Etat, bien évidemment, doit prendre sa part de responsabilité. J'ai porté plainte en octobre 2018 contre l'Etat pour son inaction en matière de lutte contre le changement climatique. J'espère qu'on aura la réponse du Conseil d'Etat d'ici la fin de l'année. Sur ma commune [Grande-Synthe, dont il n'est plus maire], on s'engage fortement. Les habitants s'engagent aussi fortement à leur niveau. Celui qui manque à l'appel, c'est l'Etat.

A Grande-Synthe, qui est un territoire de polders [une étendue artificielle de terre] gagnés sur la mer par les moines au Moyen-Age, qui a un réseau d'irrigation qu'on appelle, dans le Nord, des watergangs, qui rejettent les eaux de pluie à la mer avec un système gravitaire, ce territoire est menacé. Quand j'ai porté plainte en octobre 2018, le rapport du Giec disait qu'on connaîtrait des phénomènes de submersion marine et de pluies importantes qui fait que le territoire serait inondé régulièrement à partir de 2100. Dans le rapport de l'année dernière, en septembre 2019, ce n'était plus en 2100, mais c'était en 2050. Parce qu'entre temps, l'Etat n'a pas bougé. Au contraire, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté, alors que la France avait pris des engagements en 2015 lors de la COP 21 à Paris, pour faire baisser nos émissions.

Là, il faut attendre cette crise et quand même une pression populaire pour remettre des trains de fret, pour s'interroger sur les lignes intérieures aériennes. Mais on met quand même 15 milliards sur l'aviation et pas beaucoup sur le train. Je n'ai pas entendu de chiffres sur l'aide à la SNCF, je trouve que l'Etat est très en retard. D'ailleurs, le Haut Conseil sur le climat l'a dit dans un rapport récemment.

### **Vous êtes familier des négociations municipales, mais aussi européennes. Comment faire en sorte que les mesures vertes prises par les mairies, les départements, l'Etat et même l'UE ne se parasitent pas entre elles ?**

Si elles sont toutes écologiques, elles iront dans le même sens et on ne peut pas avoir des interprétations différentes. Il faut que l'on mesure chacune des activités et des compétences dont on dispose. Prenez la région, qui a les compétences économiques par exemple. Si on n'aide que les entreprises qui ont un faible impact environnemental, ça se déclinera avec une politique d'une agglomération qui va dans le même sens, une politique locale qui va dans le même sens. Si la région fait un plan voiture au lieu de faire un plan de TER ou de fret ferroviaire, et relance en même temps le transport fluvial, ce n'est pas cohérent. Ce n'est pas de l'écologie, c'est du greenwashing. On se donne bonne conscience en étant sur un secteur, mais si on a une vraie politique écologique, on est sur tous ces champs à la fois.

Si tout le monde s'oriente vers cela, on sait que ça va être générateur d'emplois. Oui, ça va supprimer des emplois dans un certain nombre de secteurs, mais ça va en générer dans d'autres. Dans l'agriculture par exemple. On sait qu'on va créer plusieurs centaines de milliers d'emplois si on relocalise une agriculture respectueuse des sols, parce qu'il faut moins d'intrants et plus de main d'œuvre sur les fermes.



## **Le Premier ministre Jean Castex défend la décentralisation en France. Plus d'autonomie pour les territoires, est-ce là une condition nécessaire à la transition écologique ?**

Non. Je suis peut-être un peu dur quand je dis ça et je vais peut-être m'attirer les foudres des collègues, mais je suis réservé quand on dit : "On va transférer aux intercommunalités." C'est l'Etat qui disparaît, ce n'est plus sa responsabilité, mais celle des intercommunalités.

Je pense que l'Etat a un rôle majeur à jouer sur la non-artificialisation des sols, il faut qu'il y ait une loi et que ce soit l'Etat qui soit avec les préfets, donc les représentants de l'Etat, à la manœuvre pour limiter cette artificialisation. Regardez ce qui se passe avec le gel des grands projets de zones commerciales. C'est demandé par la convention citoyenne climat et beaucoup de spécialistes. Aujourd'hui, on n'arrive pas à prendre la décision au niveau français. Qui va prendre cette décision ? Ce sont les territoires ou c'est l'Etat français qui doit la prendre ? L'Etat a son rôle à jouer là-dedans, je pense que c'est extrêmement important.

Le problème en France, c'est qu'il y a des petits villages qui se disent qu'ils vont faire un lotissement parce que ce sont des recettes qui arrivent avec les taxes d'habitation et le foncier bâti. Et puis, ça repeuple nos écoles. Et puis, ça relance nos commerces. Oui, sauf que d'où vient cette population ? Dans la ville d'à côté, on ferme des écoles, on ferme des commerces et à partir d'un moment, ça devient une lutte entre des élus, des luttes de territoires. Or, c'est l'Etat qui devrait taper du poing sur la table. On appréciera, on n'appréciera pas, mais au moins la ligne qui suivra, c'est une ligne pour notre avenir commun, notre planète, pour la lutte contre le changement climatique. Cela devrait faire partie de l'article 1 de la Constitution : respecter les limites planétaires.

## **A Grande-Synthe, la mairie a financé ses politiques écologistes grâce aux recettes fiscales des gros sites industriels qui bordent la ville. Si vous n'aviez pas disposé d'une telle manne, comment auriez-vous fait ?**

Vous partez d'un postulat qui n'est pas le bon. On a beaucoup de recettes fiscales, mais on a une charge aussi dans la collectivité depuis 2000. J'ai été élu en 2001 et on n'a pas eu d'augmentation de nos recettes fiscales. Au contraire, on nous a baissé les dotations d'Etat. Donc, ça veut dire que globalement, on a moins de recettes aujourd'hui dans la collectivité parce que l'écologie, c'est pas cher. Parce que planter des arbres, ça ne coûte rien. Faire des jardins partagés au pied d'immeubles, ça ne coûte rien. Créer un dispositif où les habitants suivent des cours pour faire des produits ménagers, ça ne coûte rien. Quand on a fait la cantine bio, ça nous a coûté 20% supplémentaires, au plus, les premières années, mais maintenant qu'on a relocalisé la production, on n'a plus de surcoût.

Sur la politique énergétique, on a payé un peu plus cher quand on a fait, il y a huit ou neuf ans, les 100% d'électricité renouvelable sur la ville. Aujourd'hui, on achète l'électricité renouvelable au même prix que l'électricité nucléaire. Je vais vous donner un exemple sur l'éclairage public de la ville. Je trouvais qu'on éclairait trop et ce n'est pas bon pour la biodiversité nocturne. On a décidé de refaire l'éclairage. On avait 7 000 points lumineux sur la commune, on en a retiré 3 000, qui éclairaient des rues où personne ne passait. Là où il y avait des candélabres trop près les uns des autres, on en a retiré un sur deux. On a changé toutes les lampes qui faisaient un éclairage un peu orange et on les a remplacées par des LED. Et à minuit, on baisse de 50% l'intensité. A deux heures du matin, on baisse l'intensité de 75%.

L'année où on a fini les travaux d'éclairage public, on a gagné 500 000 euros sur la facture énergétique. Ces 500 000 euros, on les a pris, on a créé un fonds qu'on appelle le minimum social garanti. Il vient en aide à toutes les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté pour les amener à ce seuil. C'est une mesure écologique et sociale. L'année prochaine, le réseau qui va récupérer de la chaleur sur un site industriel pour chauffer tous les équipements de la ville, va permettre une économie de 250 000 euros par an à la collectivité.

Et ça, ça fait baisser les incivilités. Par souci d'économie de l'eau potable, sur tous les bâtiments de la ville, les eaux sont collectées dans des cuves enterrées et les agents de la ville viennent pomper dans le puits quand ils arrosent les fleurs ou nettoient la chaussée. On n'utilise plus d'eau du robinet pour cela. Ça nous fait économiser la ressource en eau, qui va être l'une des plus difficiles à gérer dans les années qui viennent. On le voit bien avec un certain nombre de départements qui sont en sécheresse et cela devient de plus en plus inquiétant.

On dit que l'écologie coûte cher, mais qu'est-ce que ça coûte ? Je prends un exemple. J'ai un parlementaire



avec moi, le paysan Benoît Biteau. Il a écrit un livre dans lequel il parle d'une étude du Commissariat général au développement durable en France, qui prenait l'exemple d'une salade industrielle à 70 centimes d'euro et d'une salade bio à 1 euro. Mais ce commissariat a estimé [le coût] de ce que l'on appelle les externalités négatives, c'est-à-dire tout ce que génère la culture de cette salade industrielle : les pesticides, les tracteurs et donc le pétrole qu'il faut pour faire tourner. Tout ça, avec la perte de biodiversité, avec le traitement de l'eau, de l'air... La salade industrielle coûte en fait à la société entre 17 et 27 euros et non pas 70 centimes. Mais en fait, on ne le voit pas parce que ces coûts sont collectivisés.

On a plus de 30 000 morts en France à cause du coronavirus. Mais en France, on a chaque année 67 000 personnes qui meurent de la pollution atmosphérique. 67 000 morts par an et on n'en fait pas autant qu'avec le Covid-19. La mort, ça a un coût pour la société. Donc manger sainement, avoir des modes de transport qui n'émettent plus ces micro-particules, ces produits toxiques, va permettre aux gens de bien vivre. La bonne santé a un prix. C'est ça, cette société qu'on appelle un changement radical.

**On remarque que l'écologie coûte cher pour les ménages. L'isolation des logements, les voitures plus propres, l'alimentation bio et locale... Vous avez été maire d'une ville où un tiers des foyers vivent sous le seuil de pauvreté, quels sont vos conseils pour éviter la fin du monde sans oublier la fin du mois ?**

Il faut des engagements politiques. En matière de déplacements, je prends l'exemple des bus gratuits, c'est un engagement politique. Paris l'annonce pour septembre, pour les moins de 18 ans. C'est un choix. J'espère qu'ils iront plus loin par la suite. Partout en France où il y a eu des expérimentations du transport gratuit, il y a eu des succès. Il y a quelques agglomérations et quelques villes en France qui s'y étaient mises des années auparavant [la perte de revenus est souvent compensée par des impôts ou un changement budgétaire].

L'alimentation de proximité est un peu plus chère, c'est vrai. Mais est-ce qu'avec le même budget d'alimentation, finalement, on ne va pas mieux vivre ? Parce que vous savez, quand on ne fait pas attention à ce qu'on mange, on achète des plats préparés, des choses pas forcément bonnes et des petits à-côtés dont on peut se passer. Si on met des jardins partagés dans les villes pour permettre aux habitants qui n'ont pas beaucoup de moyens de cultiver une partie de leur alimentation, on peut arriver à faire en sorte que tout cela soit accessible à la population.

Les logements sont mal isolés, je suis d'accord avec vous. Il faut un grand plan national et européen d'aide à la rénovation thermique des bâtiments. Il y a des choses qui se décident. Mais à la région Nord-Pas-de-Calais, à l'époque, on avait un plan de rénovation de 100 000 logements qui a été supprimé par le nouveau président de région. Et c'est une catastrophe parce qu'il ne faut pas que les gens tombent malades. S'ils chauffent, ils ont des factures énergétiques qui plombent leur budget.

**Les scores des élus et des listes écologistes ont connu une hausse progressive ces dernières années, en Europe et en France. Pensez-vous qu'une candidate ou qu'un candidat écologiste pourrait être l'arbitre de l'élection présidentielle de 2022 ?**

Je le souhaite vivement, pas qu'il ou elle soit l'arbitre mais gagne l'élection présidentielle, même si le système présidentiel de cette Ve République est un vrai piège. On voit bien ce qui va se passer et ce à quoi joue le président de la République aujourd'hui. Il investit complètement la droite pour être le candidat de la droite contre l'extrême droite au second tour. Pour cela, on a besoin de rassembler toutes les forces qui se reconnaissent dans cette nouvelle société écologique.

Alors, "gauche-droite", c'est peut-être un peu daté. J'ai discuté notamment avec des jeunes à un festival auquel je participais, Les Pluies de Juillet, en Normandie. Ce qu'ils veulent, c'est une société qui leur assure un avenir. C'étaient des jeunes étudiants qui disent : "Je me demande si je vais continuer des études parce que de toute manière, je ne sais pas si je vais aller travailler un jour dans la société dans laquelle on est."

L'économie est pour moi au second rôle, parce qu'en fait, aujourd'hui – c'est Dominique Bourg qui dit ça – les politiques ont laissé le pouvoir à l'économie et ne sont plus que dans la posture. C'est l'économie qui fait l'autorité. Et il faut qu'on inverse ce paradigme-là.



Pour cela, on a besoin de rassembler des hommes et des femmes qui se reconnaissent dans cette voie-là, c'est-à-dire qu'on ne soit plus des productivistes, que l'on sorte des pièges dans lesquels on est depuis un certain nombre d'années, que l'on sorte de ce système de la croissance, du PIB et que l'on propose une société alternative qui demandera aussi des efforts à nos concitoyennes et concitoyens, mais qui ne seront jamais des efforts aussi traumatisants que ce qu'on vient de vivre avec le confinement, avec les masques généralisés partout et avec cette distanciation sociale – ce mot est abominable.

C'est plus qu'un arbitre qu'il faut, c'est réellement mettre [un candidat écologiste] au pouvoir. Alors, il y a cette présidentielle et il y a un piège : l'homme ou la femme providentielle, qui pour moi n'existe pas. Je rêve d'un président ou d'une présidente qui soit comme en Allemagne, où on ne le connaît même pas. Ce n'est pas lui qui fait la politique. Je rêve d'une Assemblée qui délibère avec un gouvernement qui applique ses décisions. Et ça, c'est la vraie démocratie telle que je la respecte, qui associe les citoyens à tout ça, qui prend des orientations fortes, qui accompagne les plus démunis de notre pays et non les plus nantis de notre société.





## CATHERINE LARRÈRE

*Philosophe, ancienne présidente de la Fondation de l'Écologie politique*

### Quel diagnostic sur l'urgence écologique ?

**De ce diagnostic découle évidemment le temps imparti et le degré de radicalité des mesures à adopter.**

Avant de faire ce diagnostic, il importe de revenir sur la notion d'« urgence écologique », assez généralement admise pour qualifier la situation écologique présente et l'exigence de la traiter, mais qui mérite que l'on s'y arrête.

En parlant d'« urgence écologique », on insiste sur la nécessité qu'il y a à prendre des mesures sans attendre (et donc sans attendre que la croissance soit revenue par exemple, comme certains le disaient à propos de « l'après covid »)

Mais on dit aussi l'énormité du risque ou de la menace si l'on n'agit pas le plus vite possible. L'expression d'« urgence écologique » relève ainsi de ce que l'on peut appeler une pédagogie de la catastrophe ; il s'agit de dire à la fois que la menace est sans précédent, mais que nous disposons des moyens et d'un délai pour agir : une fenêtre d'opportunité qu'il ne faut pas manquer - c'est le discours publicitaire d'Isabelle Autissier du WWF, avec un appel aux dons.

Plus sérieusement, l'« urgence écologique » est une mobilisation dans une situation pressante, on anticipe un choc, climatique ou autre. Mais on ne prend pas en considération que la situation dans laquelle il faut agir est caractérisée par la très longue durée. Nous ne devons pas seulement prendre des mesures d'urgence, instantanément et sans attendre, nous entrons dans le temps long d'une nouvelle ère durant laquelle les habitants de la Terre vont subir de façon différenciée les conséquences du développement des sociétés industrielles, une situation dans laquelle il va nous falloir apprendre, de façon diversifiée, à habiter autrement notre planète.

Dans ces conditions, des mesures d'urgence, entendues pour répondre sur une durée limitée à une situation exceptionnellement difficile, type économie de guerre (planification autoritaire, rationnement) ne conviennent pas sur la longue durée.

À en rester au discours de l'urgence, on risque de passer à côté de la spécificité de la situation –qui est que l'on s'installe dans la longue durée. Le discours sur l'urgence écologique se maintient dans le discours dominant, celui où il faut réagir très vite, qui est le discours de la grande accélération, on dira par exemple que « l'urgence écologique s'accélère ».

### Que peut l'Etat face à cette urgence ?

**« L'Etat » étant ici à comprendre à la fois comme puissance publique à opposer à l'initiative privée et au marché, mais aussi comme une échelle de souveraineté distincte des échelles locales de la ville ou région et des échelles dites supra nationales comme l'UE.**



L'Etat, en effet, peut être envisagé selon deux perspectives

1. Celle de la polarité Etat/marché caractéristique des sociétés capitalistes. Il s'agit d'un couple inséparable, telle ou telle perspective (social-démocrate ou libérale) donnant plus d'importance à l'Etat (réglementations, impôts) ou au marché (dérégulation, liberté des échanges).

2. Celle, politique et juridique, qui définit la souveraineté par le couple de la souveraineté vers l'intérieur (décision en dernière instance) et de la souveraineté vers l'extérieur (pas de supérieur, on n'a affaire qu'à des égaux, chaque Etat étant indépendant)

Or, aussi bien la situation écologique que l'accumulation d'expériences et de luttes sur le terrain écologique ont remis en cause la simplicité de ces deux schémas :

1. De nombreuses solutions ont émergé qui ne s'inscrivent pas dans la polarité marché/Etat, privé/public : en témoigne exemplairement la question des communs, introduite par Elinor Ostrom. Les communautés auto-régulatrices de leurs ressources, dont elle a fait l'étude, échappent à cette dualité. C'est à dire que les biens communs ne s'opposent pas seulement aux biens privés, à la logique de l'individualisme possessif, mais aussi aux biens publics, celle d'une appropriation étatique, d'une propriété collective contrôlée par l'Etat : on assiste au contraire à une distinction grandissante entre le commun et le public, dont témoigne la volonté de réappropriation comme communs dans des initiatives collectives (jardins partagés) de biens publics. .

2. Alors que, au XIX et au XXe siècles, la question sociale se traduit par une demande d'Etat, comme garant du collectif, jusque dans ses institutions, la question écologique, à la fin du XXe siècle et au XXIe, a révélé des exigences de démocratie (participative, directe) qui se soustraient à la double délégation, de responsabilité et de compétence, qui caractérise les démocraties représentatives dans un Etat de droit. Ce sont toutes ces initiatives, qui poussent à une profonde modification des pratiques démocratiques (la démocratie comme institution mais aussi comme « forme de vie ») qui caractérisent la situation écologique du point de vue démocratique. On le voit jusque dans la démocratie environnementale (droit à l'information, à la participation, à l'accès à la justice) promue par la Convention d'Aarhus.

3. La question écologique, au niveau global, comme au niveau national (et plus particulièrement dans les démocraties occidentales) est actuellement caractérisée par l'importance grandissante, et largement sans précédent, des scientifiques. Ceux-ci n'interviennent pas seulement comme experts, à la demande des autorités politiques ou administratives (ce qui a été le cas depuis longtemps et dans quantité de domaines), mais à leur initiative propre, comme lanceurs d'alerte et même prophètes de malheur. Ce qui fait qu'ils sont porteurs de modèles politiques (et pas seulement techniques) de solutions dont l'appel de Menton (en 1971) est la première formulation, souvent reprise : une solution globale, construite à partir de données physiques, et reposant sur un appel à faire taire les conflits d'intérêt au profit de l'intérêt général de l'humanité. L'actuelle idée de la gestion, au niveau global, des limites planétaires relève de cette approche.

Pour autant, si les différentes initiatives tendent à contourner l'Etat, à agir dans ses marges, voir à s'y opposer, on ne peut pas se passer d'Etat. C'est un des enseignements de la pandémie : on a besoin d'hôpitaux, de services publics, de contrôle étatique des services de base, de soutien social, appuyé sur des institutions publiques, aux populations les plus vulnérables.

Mais l'autre face de cette leçon, c'est que ces services si nécessaires ont été fragilisés, sinon détruits par la politique dite néo-libérale de ces quarante dernières années.

Autrement dit, la situation écologique requiert à la fois de s'appuyer sur autre chose que l'Etat, mais aussi, car on ne peut pas se passer de l'Etat, de contrôler l'Etat et d'en redéfinir les fonctions.

## **Quel type d'Etat pour faire face démocratiquement à cette urgence ?**

**Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur les conditions d'une délibération démocratique sur les besoins, et d'une mise en œuvre de la décision collective associant l'ensemble de la société, et sur les changements institutionnels qui seraient à opérer.**

Si l'on prend les Etats tels qu'ils sont, actuellement : ils ne font rien ou pas grand chose (en témoignant le maintien et même l'augmentation du volume des émissions de gaz à effet de serre). Il y a, à cela, deux catégories principales d'explications. La première tient à la spécificité de la situation : l'importance du très long terme dont il est difficile de tenir compte politiquement, la périodicité des élections, qui donne la



primauté au court terme et compromet les engagements de longue durée, la dualité des cultures scientifique et littéraire qui rend difficile la prise en compte par les politiques des données et des exigences scientifiques. La deuxième renvoie aux inégalités sociales, grandissantes depuis l'ère néo-libérale, qui tendent à transformer en aristocratie (ou en oligarchie) ce qui est, nominalement, une démocratie. Or aucune des deux exigences (le long terme de l'écologie, la question sociale) ne peut être sacrifiée à l'autre, le faire conduirait à renoncer aux deux. Comme le disait Jean-Pierre Dupuy, si on abandonne la justice sociale pour sauver la planète on va au-devant de violentes révoltes sociales, mais si on met en avant la justice sociale, on risque de hâter la dégradation écologique. Il faut faire face aux deux à la fois. Et, dans les cas, ce ne pourra être fait que s'il y a un contrôle démocratique sur les Etats. Cela suppose que les initiatives démocratiques populaires (la démocratie comme pratique institutionnelle et comme forme de vie) soient véritablement reconnues, soutenues et encouragées.

Or, actuellement, il y a deux façons de prendre en charge conjointement les questions écologiques et les questions sociales : ce qu'on appelle la gouvernance climatique peut servir de référence. Deux approches se sont en effet succédées, entre les nations

1. La démarche, top-down, du « cap and trade » : on fixe un plafond global de la somme d'émissions à ne pas dépasser et on répartit les émissions, entre les nations, par le biais de droits négociables, en répondant à un principe de justice (celui des « responsabilités communes mais différenciées »)

Cette démarche, adoptée à la Conférence de Kyoto, en 1997, a la faveur de beaucoup d'économistes, elle fait appel au marché et devrait permettre de fixer un prix du carbone.

Elle a assez notoirement échoué : il n'existe pas de marché des droits à polluer, et leur allocation s'est heurtée à des problèmes de justice dans la distribution, ce qui a conduit à entériner les inégalités existantes, nullement à les corriger.

2. Cela a conduit, en 2009, à la COP de Copenhague (qui entérine cet échec) à proposer la deuxième démarche, bottom-up, celle des INDC (chaque pays fixe et propose le volume d'émissions auquel il s'engage à se limiter). C'est la démarche qui a été adoptée dans les accords de Paris en 2015 .

Elle s'est heurtée à de vives critiques (notamment celles des économistes favorables au « cap and trade ») : ces accords ne sont pas contraignants, la somme des engagements ainsi contractés conduit à dépasser de beaucoup les 2° auxquels on voudrait se maintenir et elle ne permet pas de fixer un prix du carbone.

Pourtant, elle n'est pas sans avantage. On peut en noter deux :

- Comme le montre Judith Rochfeld, dans *Justice pour le climat* (Odile Jacob, 2019), ces accords ont recentré la question sur le niveau national, en donnant la possibilité aux membres de la société civile d'intervenir judiciairement pour exiger la réalisation des accords. Or, si les membres de la société civile interviennent au nom des droits humains (à un environnement sain, notamment) ce n'est pas pour défendre des droits individuels particuliers, mais en vue de l'intérêt général, et très souvent dans une défense des communs. Il y a donc une grande nouveauté de ce point de vue qui déplace au niveau national le lieu de l'action politique, et permet à la société civile de prendre l'initiative et de se poser comme garant de l'intérêt général.

- Fixer au niveau national les engagements de réduction des gaz à effet de serre permet de tenir compte de la diversité des situations tant écologiques que sociales, et d'articuler réduction, adaptation et respect des droits humains.

Si l'on transpose au niveau de l'Etat nation la dualité des méthodes employées dans la gouvernance internationale du climat, on peut remarquer que :

- La solution top-down, telle qu'elle a été mise en œuvre, passe par le marché, mais par un marché qui peut être plus régulé, ou même encadré par une planification. On peut alors envisager d'articuler la prise en considération des limites planétaires, telles qu'elles sont déterminées au niveau global, et une planification centralisée au niveau national fixant un certain nombre d'objectifs à partir de ces limites. L'avantage de la planification – par rapport au simple marché – serait de se régler sur les besoins et non sur les prix, et de mieux maîtriser les inégalités sociales.

Mais en sus des problèmes bien connus des planifications centralisées, une telle démarche se heurterait aux limites de l'approche globale des questions écologiques : cette collection de big data, bonne pour attirer l'attention (les chiffres sont effrayants) et censée inviter les Etats à l'action, ne peut prendre en compte la



diversité du monde écologique et social. Celle-ci lui est inaccessible, or c'est à ce niveau que s'élabore les solutions, c'est à ce niveau aussi que l'on a la capacité d'agir. La globalisation des questions écologiques lance l'alerte, mais elle n'est pas opérationnelle. On en a fait déjà amplement l'expérience.

- Il reste alors à réfléchir sur la façon de composer, dans une démarche bottom-up, la diversité des initiatives et expériences dirigées locales dans un plan national. Ce qui frappe en effet, à travers le monde, c'est la multiplicité des initiatives collectives (appliquant souvent la démocratie comme forme de vie) pour lutter contre les dégradations des milieu de vie que provoque le développement du capitalisme et ses grands projets d'infrastructures (voir les conflits de distribution que recense l'Environmental Justice Atlas de Joan Martinez Alier, voir aussi les ZAD) ou bien pour expérimenter d'autres manières de vivre d'autres rapports aux autres et à la nature (permaculture, agro-écologie, écoféminisme).

Les fédérer au niveau national permettrait de tenir compte de la territorialisation des questions, et donc de la liaison, sur le terrain, entre l'écologique et le social.



## MATHILDE PANOT

*Vice-présidente du groupe parlementaire La France insoumise à l'Assemblée Nationale*

### Face aux crises, la nécessité de la puissance publique

La crise sanitaire, sociale, écologique et démocratique que nous traversons est sans précédent. L'émergence du virus puise son origine dans les ravages de notre écosystème : déforestation, commerce illégal d'espèces sauvages, agriculture intensive, etc. L'épidémie de coronavirus qui s'en est suivie a révélé l'impuissance du marché à répondre à nos besoins essentiels : pénurie de masques, pénurie de médicaments, pénurie de lits, pénurie de moyens et de soignants dans nos hôpitaux. De l'émergence du virus à notre incapacité à y faire face, le capitalisme est coupable.

La boîte à outils néolibérale, appliquée par les différents gouvernements depuis des décennies, a largement failli. Notre commission d'enquête sur la gestion de la crise du Covid-19 l'a démontré. C'est d'abord l'échec du modèle de l'hôpital entreprise, qui a rendu notre service public de santé exsangue. C'est aussi la perte de souveraineté industrielle, qui nous a rendu dépendants en matière de production de masques, de respirateurs, d'équipements pour nos soignants. C'est la perte de notre souveraineté sanitaire, qui a notamment conduit à la pénurie de médicaments. Le démantèlement de la puissance publique a creusé les inégalités entre les citoyens de ce pays.

La débâcle était manifeste dans tous les pans de la société. À ce jour, les différents secteurs sont durablement affectés par la crise. La France va faire face à un taux de chômage et de précarité inédits. Le Secours populaire nous informe avoir aidé 1,3 millions de personnes pendant le confinement – et 48% d'entre eux étaient jusqu'alors inconnues de l'association. La catastrophe sociale est là. Et elle va se superposer à la crise écologique et climatique. La guerre de l'eau est déjà commencée, certains français n'y ont pas accès, notamment dans les outremer. La satisfaction des besoins essentiels de chacun sont compromis. Les effets d'engrenage du réchauffement climatique mettent en péril le seul écosystème qui offre des conditions d'existence favorables à l'espèce humaine. C'est aujourd'hui un enjeu de survie.

Garantir des conditions d'existence individuelles et collectives dignes est le défi de l'humanité. S'en remettre au à la main invisible du marché nous a conduit au désastre. C'est à l'Etat qu'il revient d'assumer ce rôle pour que reviennent les jours heureux.

### La planification écologique est avant tout une méthode

La crise du coronavirus a suspendu l'ensemble de nos activités. À ce titre, elle était une formidable occasion pour remettre à plat nos systèmes de production et de consommation, et enclencher la bifurcation écologique et solidaire. Cette dernière doit être planifiée.

La planification n'est pas une fin en soi, c'est une méthode. Concrètement, c'est la méthode qui nous permet de renouer avec le temps long. C'est ce qu'exige de nous l'ampleur des enjeux écologiques. La propriété collective du temps long, c'est la planification. Contrairement à ce qu'il en est dit, la planification n'est pas nouvelle. Sa disparition aujourd'hui est à lier avec le temps toujours plus contraint du marché et du libéralisme, qui nous soumet à la dictature du court-terme.

Loin des stéréotypes sur la planification soviétique, celle dont nous nous prévalons s'inscrit dans la définition que lui donnait le Général de Gaulle : « le plan n'est pas une coercition, c'est une orientation ». Il en soulignait l'importance – « l'ardente obligation de la planification » – dans un contexte d'après-guerre où il fallait fixer



de nouveaux objectifs à la Nation et établir collectivement une hiérarchie des urgences. Le Commissariat général du Plan a ainsi existé entre 1946 et 2006, était initialement rattaché au chef du gouvernement. Il s'est peu à peu transformé, jusqu'à devenir en 2013 France Stratégie, dont les missions se résument à produire des rapports, sans aucun moyen de contrainte.

Il s'agirait donc de créer un Haut-commissariat à la planification écologique, chargé de superviser la mise en œuvre du plan. Celui-ci sera rattaché directement au Premier ministre et devra mener un travail de coordination entre les forces vives de la Nation ; les syndicats, les associations, les entreprises et ses travailleurs forts de leurs savoir-faire, les différents services de l'Etat et ses opérateurs publics ainsi que les collectivités, notamment les communes, échelons de base de la démocratie. Il devra proposer au gouvernement la mise en œuvre et la conduite des grandes orientations décidées collectivement. Développer le ferroviaire, atteindre le 100% énergie renouvelables et sortir du nucléaire, rénover les réseaux d'eau, éradiquer la précarité... Il y a tant à faire pour l'intérêt général. La France Insoumise a ainsi proposé une série de grands chantiers prioritaires au travers d'un plan de déconfinement économique.

## **La planification écologique, c'est la souveraineté populaire**

La planification écologique n'a pas de sens si elle ne se réalise pas démocratiquement. Elle nous permet de redéfinir collectivement nos besoins et de donner de nouveaux objectifs à nos systèmes de production et de consommation. C'est le peuple qui en décide les finalités : la planification est la méthode pour s'assurer des moyens de leur mise en œuvre.

Sa mise en œuvre doit associer les syndicats de travailleurs des différentes branches professionnelles et les organisations patronales ; mais aussi les ONG, les associations, les collectifs de citoyens. Toutes et tous disposent d'une expertise précieuse pour œuvrer pour l'intérêt général.

Non, la planification n'est pas une méthode qui s'applique au plus haut sommet de l'Etat, dans des bureaux à Paris, de manière unilatérale et qui écrase les échelons locaux. Au contraire, la planification que nous imaginons doit, dans sa construction et sa mise en œuvre, donner un rôle central aux collectivités, aux communes, aux départements et aux régions. La mobilisation de ces échelons permet l'implication populaire dans la réalisation de la planification. Chaque niveau de collectivité pourra définir, au terme d'un débat démocratique, ses objectifs de relocalisation, de bifurcation écologique et de progrès social. Ils pourront identifier sur leur territoire les usines et les entreprises existantes sur lesquelles s'appuyer, les filières qu'il faut renforcer.

La planification écologique se soucie également du devenir des entreprises. Elle renforce la démocratie interne : ce sont les salariés qui connaissent le mieux leur outil de travail, c'est à eux de définir les modalités techniques de la bifurcation de la production et son organisation. C'est la création de comités de salariés qui permettra de débattre collectivement des enjeux posés par la bifurcation de la production. Pour cela, nous encourageons les entreprises de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement, les coopératives.

En ce sens, la planification est ce qui permet au peuple de reprendre son destin en main, et de définir un horizon commun. Ni les citoyens, ni les agriculteurs n'ont choisi notre modèle d'agriculture, aujourd'hui productiviste, nuisible à notre santé et à l'environnement. Personne n'a choisi d'autoriser Monsanto à nous empoisonner au glyphosate. Personne n'a eu son mot à dire sur la malgestion des forêts, leur industrialisation rampante au profit de quelques industriels. Personne n'a souhaité la privatisation des nappes phréatiques par quelques multinationales de l'eau en bouteille. Mais tout le monde le subit. Défini par sa dépendance aux réseaux permettant de subvenir à ses besoins fondamentaux, dont il est aujourd'hui privé d'accès, le peuple est appelé aujourd'hui à imaginer les contours d'un nouvel avenir en commun. Ces questions, comme tant d'autres, doivent être débattues démocratiquement.

## **La planification écologique, c'est l'affirmation d'une puissance publique régulatrice**

Lorsqu'on cède le pouvoir aux multinationales, c'est elles qui choisissent pour nous. La planification écologique commence là où l'empire du marché s'arrête. À l'heure du changement climatique et de l'extinction des espèces, nous devons, intelligemment, construire des causes communes et rassembleuses : assumer que l'eau, l'air, les sols ou encore les forêts sont nos biens communs, c'est-à-dire que nous ne pouvons les laisser à la main du marché. Nous assumons l'idée que l'urgence écologique et climatique impose une centralité de la puissance publique.



Il faut défendre et construire un Etat fort, capable de prévision, d'expertise, et de contrôle. La planification doit être dotée de moyens humains et budgétaires conséquents pour faire appliquer des normes environnementales et sociales ambitieuses. L'absence de normes, leur « simplification », la « flexibilité », toute cette novlangue libérale nous conduisent à des catastrophes.

À ce titre, l'incendie de Lubrizol est emblématique de ce désengagement de l'Etat. L'Etat n'a pas suffisamment mis les moyens pour faire appliquer les règles en matière de risques industriels, en baissant, par exemple, les effectifs des inspecteurs de sites classés. Par ailleurs, les sanctions ne sont pas suffisamment appliquées. Le gouvernement refuse de recruter suffisamment d'inspecteurs pour veiller à la protection de la population et des salariés. L'année dernière, on comptait 1089 accidents industriels, soit 3 par jour. Il n'existe aucune culture du risque en France : le gouvernement ne prévoit rien, et ne tire aucune leçon des catastrophes passées. Un an après, les riverains à Rouen n'ont, par exemple, toujours pas d'information précise sur la nature des produits brûlés.

Partout, l'Etat perd du terrain et de l'expertise publique. Le gouvernement envisage de liquider l'Office national des forêts, l'établissement chargé de la gestion de nos forêts publiques, en remplaçant les fonctionnaires par des contractuels de droit privé. La finalité est limpide : il s'agit de privatiser l'ONF, trop « coûteux » à l'Etat. Pourtant, les forêts sont un atout majeur pour lutter contre le changement climatique ; elles sont une source de biodiversité, permettent la filtration des eaux. L'expertise des agents, à l'heure du changement climatique, est primordiale pour assurer la pérennité de ce bien commun.

Il faut renforcer, partout sur le territoire, les opérateurs de l'Etat et rompre avec la temporalité du capitalisme libéral. Ce dernier n'anticipe rien, ni ne prévoit ou n'organise. Le libéralisme ne fait pas de planification, il sème le chaos.

## **La planification écologique, c'est la justice sociale**

Il n'y a pas de planification écologique possible sans justice sociale. Un rapport d'Oxfam nous l'indiquait récemment : entre 1990 et 2015, les 1% les plus riches étaient responsables de 2 fois plus d'émissions de CO2 que les 50% les plus pauvres. Sur cette période, les 10% les plus riches ont été responsables de plus de la moitié des émissions de CO2 cumulées. Autrement dit, le train de vie des riches détruit notre écosystème et nos possibilités de survie.

Le moment du coronavirus a montré de manière flagrante les inégalités. Les travailleurs et travailleuses en première ligne étaient aussi les plus précaires ; ce sont pourtant elles et eux qui ont permis d'assurer notre dignité pendant la période. Les caissières, les agents de nettoyage, les infirmières, les aides à domicile : la plupart sont des femmes, et leur rémunération est inversement proportionnelle aux risques qu'elles ont du prendre face au virus pour l'intérêt général. Plutôt que de revaloriser leur salaire, et plus globalement de valoriser les métiers du lien, le gouvernement a pris la direction inverse : exonérer les charges sur les entreprises, arroser les plus polluantes d'argent public, casser le droit du travail et nos acquis sociaux.

Au contraire, la planification que nous appelons de nos vœux doit être synonyme de nouvelles conquêtes sociales. Elle doit doter les métiers de la bifurcation écologique d'un statut solide, avec de nouvelles conventions collectives fixant des normes salariales et de sécurité de l'emploi indispensables pour les secteurs comme la rénovation thermique des bâtiments, le recyclage ou la restauration écologiques des sols et des cours d'eau.

Elle doit permettre de réaliser concrètement le « droit à obtenir un emploi », principe constitutionnel foulé au pied depuis des décennies. À l'heure de la mobilisation générale pour la bifurcation écologique, il est absurde que tant de personnes soient laissées de côté. Le chômage pourrait atteindre un taux record dès la fin de l'année 2020. Nous proposons que l'État s'engage à financer un emploi à tout-e chômeur-euse de longue durée qui souhaite travailler, au salaire de base du secteur public ou davantage.

Cela permettrait non seulement de réduire le chômage, mais aussi de satisfaire des besoins dans des secteurs non polluants : amélioration de la vie urbaine (espaces verts, restauration de bâtiments), prise en charge des personnes en situation de dépendance et des enfants en bas âge, activités scolaires ou artistiques, etc. C'est ce à quoi nous nous attachons : valoriser les métiers qui prennent soin des humains et soin des écosystèmes. L'expérience des « territoires zéro chômeur » est une réfiguration de ce que pourrait être cette « garantie de l'emploi » mise en œuvre à grande échelle, qui pourrait être complétée par l'institution d'un « droit opposable à l'emploi ». Loin des bullshits jobs, la planification écologique pourrait, par-là, redonner du sens au travail ; comme le dit si justement David Graeber : « un être humain privé de la faculté d'avoir un impact significatif sur le monde cesse d'exister ».





## HENRI STERDYNIAK

*Économiste, membre du collectif des Economistes Atterrés.*

Pour les classes dirigeantes, la crise du coronavirus ne serait qu'un accident historique, une épidémie accidentelle qui n'a de forts impacts économiques que parce que nos sociétés modernes ont refusé la fatalité (le décès de centaines de milliers de personnes, en grande majorité fragiles ou âgées) et confiné leurs populations. Il ne s'agirait que de réparer les dégâts causés par la mise à l'arrêt des économies, relancer puis repartir comme avant. Mieux qu'avant même, en utilisant la crise pour renforcer la marche vers la libéralisation (fuite dans les innovations, recherche de compétitivité et d'attractivité par l'affaiblissement du droit du travail et la baisse des impôts, réduction du poids de l'État et des dépenses sociales)

Pour nous, l'épidémie doit être interprétée comme un élément d'une crise écologique plus générale, qui menace les conditions de vie de toute l'humanité. C'est un signal à la fois de la menace climatique et de la destruction de la biodiversité. Par ailleurs, elle s'inscrit dans une crise économique et sociale, qui frappe tous les pays développés, qui reflète les impasses du capitalisme financier mondialisé : instabilité financière, hausse des inégalités, précarisation d'une partie de la population. Un tournant est nécessaire.

Les forces progressistes doivent définir des stratégies alternatives d'évolution de notre société. Ces alternatives doivent à la fois servir de ciment unificateur aux mouvements qui, domaine par domaine, luttent contre les réformes que les classes dirigeantes veulent imposer ; inspirer des expériences locales concrètes qui s'écartent des schémas capitalistes ; nourrir des stratégies politiques. Des alternatives existent. Nos sociétés ne sont pas condamnées à devenir toujours plus inégalitaires, toujours plus instables financièrement et économiquement, à laisser croître les dégâts écologiques. D'autres choix sociaux peuvent être faits : le défi écologique peut amener à une société sobre et égalitaire ou, au contraire, renforcer les inégalités de niveaux de vie ; l'entreprise peut être vue comme la propriété des actionnaires ou comme un projet commun ; le crédit peut être décidé par des banquiers soucieux avant tout de rentabilité financière ou par des acteurs économiques et sociaux soucieux d'emplois et d'infrastructures collectives ; la société peut décider d'interdire la spéculation financière ; elle peut choisir de réduire encore les impôts sur les plus riches et les grandes entreprises ou de maintenir un niveau élevé de dépenses publiques et sociales indispensables pour faire face aux besoins croissants en matière de retraite, de dépendance, de santé et de lutte contre la pauvreté, en particulier celle des enfants.

Il nous faut définir un projet d'une société égalitaire, sobre, socialiste au sens où les salariés auront collectivement leur mot à dire dans l'orientation de la production et de la consommation ; une société qui restera mixte, avec des grandes entreprises socialement contrôlées, un secteur marchand privé, mais aussi avec un secteur d'économie sociale et solidaire et avec un secteur public important et rénové ; une société qui assumera le tournant écologique en répartissant les efforts de façon équitable.

Il ne faut pas se dissimuler les contradictions du projet, entre le désir de liberté et d'autonomie de chacun et les nécessités de l'organisation sociale, entre l'amélioration du niveau de vie et les contraintes écologiques, entre le désir de s'épanouir au travail et celui de se libérer du travail. Le tournant écologique et social nécessite de grands changements dans le mode de vie et les aspirations de la masse de la population ; il met en cause l'organisation de la vie économique, le rôle et les pouvoirs des classes dirigeantes. Il devra être socialement et collectivement assuré ; l'État et les pouvoirs publics joueront donc un rôle important ; mais, il ne peut venir d'en haut, il devra aussi être porté par les mouvements sociaux et les initiatives locales.



## Une planète de moins en moins habitable ?

Nos sociétés sont caractérisées par la croissance continue de la production marchande, hausse du volume de biens produits, mais aussi création de nouveaux produits, permis par le progrès technique et l'innovation.

De 1988 à 2018, le PIB français a augmenté de 1,5% l'an, ce qui signifie un doublement en 50 ans, une multiplication par 4,4 en 100 ans. Cette croissance va-t-elle continuer ? C'est peu crédible. Faut-il tout faire pour qu'elle continue ?

L'économie avait pour but de satisfaire les besoins humains. Elle est devenue une fin en soi. La croissance est nécessaire pour permettre à l'économie de fonctionner. Ce n'est plus la logique des besoins humains, mais celle du capitalisme. Nos sociétés ont l'obligation de la croissance. On ne peut pas aller moins vite. Dès que l'on freine, on tombe.

La croissance est indispensable pour impulser l'investissement, pour soutenir l'activité, pour fournir des emplois compte tenu des gains de productivité. Les capitaux doivent se placer et obtenir une rentabilité satisfaisante ; ce ne serait pas possible dans un monde en stagnation.

La croissance est impulsée par le progrès technique, par les innovations introduites par les grandes entreprises, par le légitime désir de chacun d'améliorer sa situation et celle de ses enfants.

Chacun se trouve engagé dans une compétition stressante, qui justifie la hiérarchisation de la société. La croissance est impulsée par les ambitieux, ceux qui espèrent des carrières fulgurantes, des enrichissements fabuleux, ceux qui ont une forte avidité et une forte démesure ; les aga (ambitieux-gaspilleurs-agités).

Les entreprises ont comme objectif d'avoir la croissance maximale, qui assure de l'emploi aux salariés, de la promotion aux dirigeants, des profits aux actionnaires. Elles développent leurs activités en inventant des nouveaux besoins, en créant de nouveaux produits. La croissance est ainsi orientée, vers les produits ostentatoires, de luxe, à forte marge de profit plutôt que vers les produits socialement utiles (écoles, logement, santé, culture). Au lieu que le progrès économique permette à chacun de satisfaire au mieux ses besoins fondamentaux, de sorte qu'il puisse se consacrer à d'autres activités que son emploi marchand, de nouveaux besoins apparaissent sans cesse. Aussi, une large partie de la population a le sentiment d'être pauvre parce qu'elle n'a pas accès aux produits utilisés par les classes dominantes. La publicité crée des besoins inutiles et polluants (les produits de marque) et des frustrations.

La concurrence par l'innovation, par la création perpétuelle de nouveaux produits déstabilise les entreprises qui ne réussissent pas à prendre le bon tournant comme l'illustre les déboires d'IBM, de HP, de Nokia. Cela se paye par l'insécurité de l'emploi.

L'élévation du niveau de vie dont semblent bénéficier la plupart des citoyens du Nord est en partie illusoire. Ils dépensent certes plus en achats de biens et services marchands, mais subissent une dégradation non quantifiée de la qualité de vie (air, eau, environnement), des dépenses sont rendues nécessaires par la vie moderne (transports, eau en bouteille, etc.), beaucoup de besoins sont créés ou exacerbés par la publicité. Ceux qui n'ont pas la chance d'être nés dans une famille riche doivent consacrer une partie importante de leur budget à leur logement, pour le louer ou pour l'acheter. La part des dépenses contraintes augmente, de sorte que beaucoup de familles ont le sentiment qu'il leur reste peu pour vivre. Et encore, la situation en France est relativement favorable puisque les familles n'ont pas à épargner pour l'éducation de leurs enfants ou pour les dépenses de santé.

En même temps, ne l'oublions pas, la croissance a permis le développement de l'État social (santé et éducation gratuites, retraites publiques de bon niveau) ; de nombreuses innovations sont incontestablement utiles (progrès médical, internet...).

Il faut maintenant reconnaître l'ampleur des dégradations de notre planète. L'activité humaine impose la consommation de ressources de matières premières et d'énergie qui ne sont pas renouvelables. Elle imprime des dégâts irréversibles à la planète, comme l'émission de gaz à effet de serre (GES) et la perte de la biodiversité, qui oblige à l'emploi de produits chimiques polluants. S'ajoute maintenant le risque sanitaire, celui d'épidémies périodiques liées à la dégradation des écosystèmes. Les animaux sauvages privés de leurs habitats naturels se mêlent aux animaux domestiques et aux humains ; cela induit des pandémies comme le SRAS. Le permafrost risque de fondre en libérant du méthane, des bactéries et des virus dangereux. La perte de biodiversité risque d'entraîner des baisses de la productivité de l'agriculture. La hausse de la température moyenne s'accompagne de l'instabilité du climat, de sécheresse, d'ouragans ; elle risque de rendre inhabitable une partie du globe. Enfin, de nombreuses productions modernes (électroniques, smartphones) dépen-



dent de ressources minérales rares qui s'épuisent.

La croissance va donc se heurter à des contraintes naturelles qui vont avoir des conséquences économiques : les matières premières vont coûter de plus en plus cher. Pour les GES, le risque est au contraire que le prix de l'énergie carbonée (pétrole, charbon) n'augmente pas assez vite de sorte qu'il n'empêchera pas des émissions excessives. Ces contraintes sont renforcées par la montée en puissance des pays émergents, dont la croissance se fait souvent aux prix de dégâts écologiques comme la déforestation. Les pays développés doivent limiter leur production et leurs pollutions ; pour laisser de la place aux nouveaux arrivants.

Le réchauffement a déjà atteint 1° du fait de l'activité humaine. L'humanité a déjà émis 2350 gigatonnes. Chaque 560 gigatonnes provoque une hausse de 0,5 ° de la température ; on en émet 44 par an ; donc au rythme actuel une hausse de 0,5° par 13 ans ; de 6° d'ici 2100.

L'Accord de Paris (décembre 2015) s'est donné l'objectif de limiter la hausse de la température moyenne du globe à 1,5 ou 2°. Mais les engagements pris par les différents pays n'aboutissent qu'à limiter la hausse à 3°. Les pays riches doivent fournir 100 milliards de dollars par an aux pays pauvres pour les aider à effectuer la transition, ce qui est déjà très insuffisant.

En 2018, les émissions de CO2 par personne représentaient : 5 tonnes par habitant du monde ; mais 16,5 tonnes par habitant des États-Unis : 7 tonnes par européen et par chinois ; 2 tonnes par Indien. Pour la France, les émissions sont de 7 tonnes si on considère la production, mais de 12 si on considère la consommation. Il faudrait passer à 0,75 tonne par habitant (-85%).

Pour éviter une hausse des températures supérieures à 1,5° (2°) les émissions de GES doivent être réduites de 85% (50%) d'ici 2050. De 2020 à 2050, la croissance de la population mondiale devrait être de 20% (+0,6° par an). Compte-tenu d'une croissance tendancielle (1% du PIB par tête) et d'une baisse tendancielle du ratio GES/PIB de 1,5% par an, les émissions de GES resteraient stables en flux, mais les GES émis augmenteraient fortement. C'est le scénario le plus probable, celui de la catastrophe écologique. A partir de là, il faut choisir entre 6 scénarios volontaristes (tableau 1) selon l'objectif de baisse des émissions de GES d'ici 2050 (50% ou 85%), et l'hypothèse de découplage possible entre GES/PIB (Pessimiste, 1,5% par an : Optimiste 3% par an ; Aveuglement).

#### Six scénarios d'évolution des émissions de GES (en % par an).

Objectif	50 % P	50% O	50% A	85% P	85% O	85% A
Population	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
PIB/tête	-1,4%	0,1%	1,0 %	-5,2%	-3,7%	1,0%
GES/PIB	-1,5%	-3%	-3,9%	-1,5%	-3%	-7,7%
GES	-2,3%	-2,3%	-2,3%	-6,1%	-6,1%	-6,1%

Dans le scénario Pessimiste, avec objectif de 85% (50%), le niveau de vie en 2050 sera de 20% (66%) du niveau actuel. Dans le scénario Aveuglement, avec objectif de 85%, la croissance est maintenue, mais il faudrait une baisse peu crédible de 7,7% par an du ratio GES/PIB. Avec une baisse déjà optimiste de 3% par an du ratio GES/PIB (soit de 1,5% par an du ratio GES/énergie et du ratio énergie/PIB), le PIB par tête devrait baisser de 3,7% par an (soit, une baisse de 61 % d'ici 2050).

En fait, il faut choisir entre trois stratégies :

- le capitalisme technologique. Il s'agit de sortir par le haut des contraintes écologiques, en intensifiant la recherche scientifique et les innovations. Il y aura toujours une solution technique. Il suffit de laisser les prix augmenter contre la rareté ; le marché et les entreprises joueront leur rôle. Il faut inventer de nouvelles formes d'énergie : la fusion atomique, le moteur à hydrogène, les voitures électriques. On peut épuiser les ressources maritimes et se nourrir de poissons d'élevage. Les OGM permettront une révolution agricole.

Le réchauffement climatique peut être combattu par la géo-ingénierie : mettre des poussières de soufre (pour copier les éruptions volcaniques) ou d'aluminium ou des lentilles de verre dans l'atmosphère, fertiliser l'océan en y injectant du sulfate de fer ou de la chaux, augmenter la teneur des sols en carbonates, irriguer le Sahara avec l'eau des océans, replanter des milliards d'arbres, créer une race de vaches qui ne ruminent pas. Le CO2 peut être capté et stocké soit dans des mines, soit au fond des océans, soit par des réactions chimiques.



Croire que le progrès technique résoudra, à lui seul, les problèmes écologiques est un pari hasardeux. Que faire si ces progrès techniques ne sont pas réalisables ? La voiture électrique règle la question pétrole mais augmente la question nucléaire. Les énergies renouvelables posent des questions non résolues aujourd'hui de stockage de l'énergie électrique. Il faut faire le pari qu'on saura les résoudre.

La hausse du prix de l'énergie entraînera le développement d'énergies de plus en plus polluantes (charbon, schistes bitumeux). Pour l'énergie comme la biodiversité, rien ne dit que le jeu du marché aboutira effectivement à la hausse des prix qui réglera la question. La nature n'a pas de prix. Il faut une intervention publique forte pour lui en donner un. Il ne faut pas compter sur le jeu des marchés ; il faut des gestes politiques : comme imposer une lourde taxe carbone, qui vont à l'encontre du capitalisme libéral. Les pays qui introduiront cette taxe devront protéger leurs industries par une taxe aux frontières, contraire aux principes de libre-échange.

De même, la géo-ingénierie demande un accord politique mondial. Toutes les pistes proposées sont coûteuses, incertaines et dangereuses.

Les risques de catastrophes climatiques, écologiques, de santé publique iront grandissant.

- Pour les partisans du développement durable, il faut promouvoir l'éco-efficience, une croissance satisfaisante avec des baisses de l'intensité énergétique et polluante du PIB, ceci en donnant les bonnes incitations aux entreprises et aux ménages. L'État doit intervenir en taxant les activités polluantes (taxe carbone) et l'usage des biens non reproductibles (matières premières, biodiversité) pour les conserver pour nos enfants. Dans l'idéal, tous les couples production/consommation doivent devenir renouvelables, sans prélèvement sur des ressources naturelles épuisables, sans émission nette de GES.

Parmi les partisans de la croissance soutenable, certains économistes libéraux (Jean Tirole ou Christian Gollier) pensent que l'arme essentielle et même unique doit être la taxe carbone et plus généralement la TGAP (la taxe générale sur les activités polluantes). La forte hausse du prix de l'énergie doit inciter chaque ménage et chaque entreprise à réduire ses émissions de GES. La taxe carbone fait jouer la vérité des prix. Elle internalise le coût de l'atteinte à l'atmosphère. Elle permet de faire des choix économiques pertinents. Pour nous, une telle hausse n'a pas d'effets satisfaisants et suffisants si ne sont pas prévus des dispositifs permettent de se passer d'énergie carbonée, en particulier pour les ménages et des dispositifs faisant porter l'effort sur les ménages les plus riches et non les plus pauvres. La hausse de la taxe doit se placer dans un vaste plan de rénovation urbaine, de rénovation des logements, d'extension des transports collectifs et des alternatives aux voitures, mais aussi de modifications des processus de production et des habitudes de consommation. Ce plan ne surgira pas automatiquement de la hausse du prix de l'énergie.

En tout état de cause, compte-tenu de la nécessité de réduire drastiquement les émissions de GES, la taxe carbone doit très vite augmenter fortement. Selon la loi sur la transition énergétique de 2015 de 44,6 €/t en 2018, elle devrait se situer à 100 €/t en 2030, à 250 €/t en 2050 pour respecter l'objectif minimale de ne pas dépasser les deux degrés de hausse de la température du globe. Il faudrait en fait 250 €/t en 2030 et 750 €/t en 2050 pour tenir l'objectif de 1,5°.

Nous n'avons guère le choix : il faudra en même temps,

- décarboner la production d'énergie. Les énergies fossiles doivent être remplacées par des énergies renouvelables non carbonées. Cela impose de réduire au minimum l'utilisation du pétrole et du charbon, l'utilisation du gaz n'est acceptable qu'à titre transitoire. Doivent être développés le photovoltaïque, la géothermie, l'éolien et l'éolien marin, l'hydrolien. La question pendante est celle du nucléaire qui restera sans doute longtemps indispensable : il faut choisir entre l'énergie nucléaire et l'émission de GES, sachant que les demi-mesures sont impossibles : l'énergie nucléaire doit être abandonnée ou développée.

- découpler l'énergie et la production en luttant, contre le gaspillage énergétique (appareils en veille, éclairages publics, obsolescence accélérée des biens durables), en lançant des grands programmes de rénovation urbaine, de rénovation de l'habitat, de développement des transports en commun), d'économies d'énergie (limitation des transports de personnes et de marchandises, interdiction des consommations polluantes et ostentatoires, réduction de la consommation de viande, utilisation collective des biens durables, etc. ), etc. Cela passe par une forte hausse du prix de l'énergie.

- changer le contenu de la production : plus de services, priorité à la satisfaction des besoins de base, moins de production matérielle, ce qui risque d'être perçu comme un appauvrissement par une grande partie de la population.



Pour certains, la France ne représente que 1,5% des émissions mondiales, elle a d'autres problèmes que les émissions de GES : la compétitivité de ses entreprises ou le niveau de vie de sa population. Elle ne doit pas en faire plus que les autres en la matière. Pour nous, elle doit servir d'exemple, comme elle est un modèle en matière de protection sociale, d'autant plus qu'elle peut contribuer à impulser un tournant en Europe.

Le mouvement des Gilets jaunes a mis en cause la stratégie de la transition écologique par hausse des taxes écologiques. Cette stratégie pesait lourdement sur les classes populaires qui n'avaient pas d'alternative pour le transport et le chauffage et qui voyaient la hausse des taxes écologiques comme une baisse de pouvoir d'achat. Cette hausse a été d'autant plus mal ressentie qu'elle intervient après la baisse des impôts sur les plus riches. En fait les 15 milliards prévus de hausses des taxes écologiques finançaient la suppression de l'ISF, la flat-tax sur les revenus du capital, la baisse de la taxe d'habitation, les baisses de cotisations sur les heures supplémentaires. Il aurait fallu qu'elles financent directement la transition écologique. Il faut cependant faire passer un message pénible : la transition écologique a un coût en termes de pouvoir d'achat et de mode de vie.

On ne peut pas écarter a priori la thèse de la décroissance. Nous avons atteint un niveau de production qui n'est pas soutenable ni dans la durée, ni généralisable. Il faut donc accepter la décroissance, réinventer nos manières de produire et de consommer. L'objectif ne doit plus être la hausse du PIB marchand, mais sa stagnation ou sa baisse à bonheur constant.

Certes, le terme décroissance masque que la croissance de la consommation des plus pauvres doit être permise par la forte décroissance de la consommation des plus riches (mais en France on est vite parmi les plus riches de la planète), que demeure la possibilité de la croissance des biens immatériels (activités culturelles). C'est un terme volontairement provocateur.

On ne peut dire, comme Nicolas Sarkozy : « la décroissance n'est pas possible car beaucoup de besoins ne sont pas satisfaits », car l'humanité n'a pas le choix, car la croissance capitaliste ne satisfait pas les besoins essentiels

Ainsi, dans les décennies à venir, l'objectif essentiel ne doit plus tant être la croissance, que la préservation de notre habitat. Non plus de développer de nouveaux besoins plus ou moins artificiels, mais de satisfaire les besoins de base pour l'ensemble de la population, en limitant les dégâts écologiques et même en les réparant. Cela demande un tournant profond dans la manière de gérer l'évolution économique : la planification écologique et sociale doit remplacer le néolibéralisme. On ne peut plus se limiter à un compromis social-écologique, basée sur la fiscalité et la redistribution. Le capitalisme doit être remis en cause au niveau même de la gestion des entreprises.

Tant la population des pays émergents que les pauvres dans les pays riches ne renonceront pas à atteindre le niveau de vie des riches dans les pays riches, de sorte que pour aller vers une société égalitaire, compte tenu des contraintes écologiques, il faudra certes augmenter le niveau de vie des pauvres, mais surtout baisser celui des riches. La transition écologique se traduira par des pertes de pouvoir d'achat, par des changements de mode de vie des classes moyennes et supérieures. Nous vivons actuellement dans une société de gaspillage ; des marges existent pour réduire ces gaspillages, en limitant les atteintes au bien-être de la population. Le défi est que ce soit bien ces marges qui soient réduites (et non les dépenses nécessaires).

L'autre branche de l'alternative est celle d'un monde inégalitaire et déstructuré où une étroite minorité jouirait d'un niveau de vie satisfaisant tandis que la masse subirait les contraintes écologiques. « Pourquoi pas ? » pensent sans doute une grande partie des classes dirigeantes.

En même temps, et c'est la difficulté de la situation, l'humanité ne peut se fermer totalement aux progrès techniques, en particulier en matière médicale ou énergétique. Certaines innovations peuvent économiser les dépenses en énergie et matières premières, réduire les besoins de transports. Contrôler les innovations est donc nécessaire (en analysant leur rapport avantage/dégâts écologiques, la possibilité de leur généralisation à toute la population, leur impact social ; faut-il autoriser/favoriser le Bitcoin, la 5G, la robotisation, la climatisation dans les pays tempérés, la domotique etc....? Jusqu'à présent, nous vivons sous le principe : « tout ce qui est techniquement possible et économiquement rentable peut être mis en place par les grandes entreprises sans contrôle social ». En sortir devient une nécessité.

Une forte hausse du prix de l'émission des gaz à effet de serre est nécessaire ; cette hausse immédiate devrait s'accompagner de l'annonce crédible d'une trajectoire de hausse continue, de façon à infléchir fortement et rapidement les décisions de production des entreprises et de consommation des ménages. Ceci suppose à la fois que soient résolues des oppositions internes aux pays (il faut utiliser une partie des gains de la taxe GES à indemniser les ménages pauvres perdants) et les oppositions entre pays (les pays riches doivent faire



l'essentiel des efforts et doivent, de plus, subventionner les dépenses d'adaptation des pays pauvres). Ceci suppose des investissements importants pour offrir des alternatives (en matière de chauffage, de transports, par exemple).

C'est une stratégie à deux horizons qu'il faut promouvoir : à court terme, certes, nous pouvons être social-keynésien, engager une relance par les investissements écologiques (énergies renouvelables, économies d'énergie, transports collectifs, rénovation urbaine, rénovation des logements) ; par la redistribution des revenus ; par la création d'emplois non-marchands. Cela sans oublier l'objectif de moyen-terme, passer à une société sobre, égalitaire, socialiste, ce qui nécessite de réduire l'importance de la finance ; d'abaisser le taux de profit requis des entreprises ; de réorienter les objectifs et la gouvernance des entreprises ; de faire monter en puissance la fiscalité écologique ; d'instaurer la planification sociale et écologique.

Dans l'idéal, le tournant écologique nécessiterait que l'humanité développe une stratégie globale, ce qui est quasiment impossible puisqu'il n'y a pas de gouvernement mondial, qu'il y a des différences de perceptions des problèmes et surtout des divergences d'intérêt tant entre les pays (les développés, les émergents, les pays les plus pauvres) qu'entre les classes sociales (les plus riches pensent pouvoir échapper aux conséquences de la dégradation écologique ; les pauvres se soucient avant tout de la hausse de leur pouvoir d'achat), que beaucoup, en particulier aux États-Unis, refusent de mettre en cause leur niveau de vie et espèrent encore dans de futurs progrès techniques?

Il faudrait, d'une façon ou d'une autre, modifier le comportement des pays les plus pollués, que ce soit les producteurs de pétrole (l'Arabie Saoudite), les pays qui défrichent leurs forêts (le Brésil, l'Indonésie, la République Démocratique du Congo, ...), ceux qui utilisent encore le charbon (la Chine, la Pologne), ceux qui consomment trop (les États-Unis et l'Europe). Il paraît difficile d'indemniser des pays, producteurs ou défricheurs, pour qu'ils renoncent à leurs activités, si ces pays sont grands et riches.

Le scénario favorable : les pays du monde s'entendent sur une stratégie permettant de limiter la hausse du climat à 1,5 ou 2 degrés et de sauvegarder la biodiversité est peu probable puisqu'il se heurte aux intérêts des classes dirigeantes dans les pays développés, au besoin de hausse de pouvoir d'achat des peuples, au désir de rattrapage des pays émergents. Le plus probable est donc que l'humanité ira vers une catastrophe écologique, un monde beaucoup plus chaud et instable. Pourra-t-on échapper à cette catastrophe ?

## **L'État dans le tournant écologique.**

### **Repenser la production**

L'objectif doit être d'aller vers une société sobre, égalitaire, socialiste, au sens où les grandes évolutions de la production et de la consommation doivent être décidées de façon collective (et non pas imposées par les stratégies des grandes firmes). Il faut satisfaire les besoins essentiels à moindre coût en termes de pollution et d'émission de gaz à effet de serre. Développer des besoins nouveaux ou des consommations ostentatoires ne doit plus être une priorité.

Cela dit, il faut laisser une place pour certaines innovations, qui peuvent être utiles, agréables ou économes. Les individus doivent conserver certains degrés de liberté pour satisfaire des besoins non essentiels. D'ailleurs, comment juger des besoins essentiels (la tentation est grande d'estimer qu'un bien qui ne nous concerne pas personnellement n'est pas essentiel) ?

L'arbitrage entre contraintes écologiques et libertés individuelles n'est pas si facile à faire. Mais nous n'avons guère le choix. Il faudra arrêter cette spirale qui crée perpétuellement de nouveaux besoins. Il sera nécessaire d'introduire une autorisation de mise sur le marché (AMM), afin d'interdire les innovations polluantes, inutiles, non généralisables à l'ensemble de la population (comme le bitcoin, le SUV, les climatiseurs, sans doute la 5G, les produits durables dont la durée de vie et la possibilité de réparation ne sont pas garanties). : un produit ne doit pouvoir être introduit que s'il apporte un plus au niveau du bien-être, s'il est durable, s'il est moins polluant. Cela passe par une forte restriction de la publicité, parce que la publicité crée de nouveaux besoins, mais aussi parce qu'elle pollue le temps et l'attention des individus, mais aussi parce qu'elle masque le coût de nombreux services (en matière de communication ou de culture de masse) et qu'elle contribue à la croissance des inégalités de revenus, en finançant les superstars (artistes, sportifs, animateurs de médias).

Réduire les activités polluantes peut passer par la taxation/interdiction ou le rationnement. Les économistes libéraux préfèrent la taxation parce qu'ils estiment que les prix doivent refléter la rareté, qu'il faut laisser les



consommateurs arbitrer et que le jeu des prix conduit à l'optimum, à condition que les externalités (positives et négatives) soient bien prises en compte. Il faudra certes relancer la fiscalité écologique, en particulier la taxe carbone, en la compensant pour les classes populaires. Toutefois, la taxation est aveugle, ne distingue pas les emplois indispensables et les gaspillages (le prix de l'énergie doit-il être le même pour se chauffer et pour faire du scooter des mers ?). La taxation pèse fortement sur les plus pauvres et même sur les classes moyennes plutôt que sur les plus riches. Elle aggrave les inégalités sociales : il est préférable de rationner (par exemple un vol long-courrier tous les 5 ans pour chacun) plutôt que fixer le prix du billet à 10 000 euros. Il est utopique de penser que de simples transferts fiscaux pourront compenser durablement l'aggravation des inégalités liée à la hausse du prix de l'énergie. L'interdiction doit frapper les consommations ostentatoires polluantes. Le rationnement doit obliger la société à proposer des alternatives économes au lieu de placer chaque ménage isolément devant sa contrainte budgétaire : il faut développer les transports en commun plutôt que penser résoudre le problème en augmentant le prix de l'essence ; il faut subventionner et organiser l'isolation thermique des logements plutôt que de se limiter à augmenter le prix du fuel.

## Repenser les entreprises

Durant la crise du coronavirus, l'État a joué un rôle central d'organisateur de la riposte sanitaire, mais aussi d'assureur pour les entreprises. Il a pris en charge leurs salariés, il a garanti leurs dettes bancaires, il va annuler une partie de leurs dettes sociales et fiscales. Pour éviter les faillites, il va recapitaliser certaines entreprises. Peut-on imaginer que les actionnaires, après avoir été exemptés de subir les pertes, engrangent les bénéfices de la reprise ? Il faut profiter de la crise pour socialiser les entreprises. Les leçons de la crise sanitaire doivent être tirées comme celles des exigences écologiques ; l'État devra guider les transformations nécessaires des entreprises ; une planification écologique sera nécessaire.

Il faut aller franchement vers une économie mixte avec un secteur public important, un secteur d'économie sociale et solidaire et un secteur privé, explicitement divisé entre des PME et de grandes entreprises, dont la gestion devra être socialisée.

Les entreprises doivent prendre un tournant, à la fois la relocalisation de la production, et l'adaptation aux contraintes écologiques. Dans certains secteurs, elles doivent viser à une diminution de leur production : il ne faut pas développer les vols aériens, les SUV, les climatiseurs, le bitcoin ; l'objectif doit devenir de produire des biens durables, sobres, de longue durée de vie. Les campagnes du genre « Changer votre iPhone67 pour un iPhone 69 » doivent choquer et être interdites. Ce n'est guère compatible avec l'objectif traditionnel des grandes entreprises : créer de nouveaux besoins, se développer, créer de la valeur pour les actionnaires. Une rupture franche est nécessaire.

La planification écologique et sociale doit déterminer, branche par branche, les grands choix stratégiques à l'intérieur desquels les entreprises doivent s'inscrire, avec le soutien de l'État et d'un secteur financier public. Par exemple, choisir de maintenir un secteur agricole en France de produits de qualité suppose des prix minima rémunérateurs pour les produits agricoles : lait, viande, fruits. Dans l'industrie, on peut décider de ne plus construire de SUV trop lourds et gloutons, de voitures trop rapides. Une politique de crédit orientée vers la transition écologique doit pénaliser fortement les crédits accordés à des sociétés qui produisent ou consomment de l'énergie carbonée. Les entreprises doivent établir des plans d'investissement tenant compte de la hausse programmée du prix de l'énergie. Des plans de reconversion axés sur les branches ou les entreprises doivent soutenir à la fois la demande (par des commandes publiques ou privées) et l'offre (par des fonds propres et de la formation), par exemple en matière de rénovation énergétique des logements, de transports en commun, de rénovation urbaine, d'énergie renouvelable, d'agriculture biologique.

Certaines capacités de production, certains savoir-faire devront être déclassés ; d'autres devront être construits (ou reconstruits). Ces coûts devront être assumés ; ils seront réduits si la transition est clairement annoncée et anticipée.

Comme l'a montré l'exemple des hôpitaux pendant la crise sanitaire, un changement profond de fonctionnement des entreprises est possible, il demande une mobilisation du personnel, qui suppose de repenser la finalité et l'organisation de l'entreprise. La hiérarchie des statuts et des revenus doit être aplatie ; la sous-traitance, l'intérim, les CDD strictement limités. Dans de nombreux secteurs, les conditions de travail, les cadences, les déroulements de carrières devront être repensés. Les salariés doivent avoir leur mot à dire sur les questions les plus concrètes d'organisation du travail comme de stratégie de l'entreprise. Ceci milite pour un nouveau type d'entreprise, avec une forte réduction du poids des actionnaires, un rôle de décision important pour les salariés et pour la société (par l'intermédiaire de l'État, certes, mais aussi de



l'ensemble des parties prenantes, les collectivités locales, les clients, les mouvements citoyens). Pour les grandes entreprises, le souci des actionnaires doit devenir second par rapport à celui de l'utilité sociale. En somme, leur fonctionnement doit être calé sur celui de services publics idéaux.

Cela dit, il ne faut pas masquer les difficultés, que ce soit les divergences d'intérêt entre les parties prenantes, les difficultés de faire participer effectivement les salariés à la gouvernance de l'entreprise et par ailleurs les freins à l'innovation d'un système productif trop rigide. La stratégie sociale-écologiste a tendance à oublier la nécessité d'une modification des rapports hiérarchique à l'intérieur des entreprises ; à penser que le changement peut se faire d'en haut par la fiscalité incitative et redistributive. C'est le défi qui se pose à une stratégie de rupture : pour être acceptée, elle doit être portée par les travailleurs eux-mêmes.

La convention citoyenne pour le climat ne va pas assez loin, qui ne tire pas toutes les conséquences de ses analyses. Par exemple, elle propose d'établir une taxe carbone aux frontières, mais sans évoquer clairement une taxe carbone interne, qui en est la condition préalable. La Convention propose de mettre des contraintes sur le comportement des ménages mais sans proposer de contrôler véritablement les choix de production. Donc, son rapport comporte une accumulation de mesures utiles, mais ne va pas au fond des choses, car il ne met pas en cause le fait que la production et la consommation sont déterminées par les entreprises en fonction des intérêts de leurs dirigeants et de leurs actionnaires et non pas en fonction de choix sociaux. Tant que les grandes entreprises dépendront de leurs actionnaires, et donc des marchés financiers, avec des objectifs de croissance et de rentabilité, les choix fondamentaux de l'économie seront faussés.

Une planification démocratique et sociale signifie que ce sont des choix sociaux collectifs qui orientent la production, et non l'inverse. Cela implique la présence dans les conseils d'administration de personnes qui représentent ces choix sociaux. C'est là qu'on voit la différence entre un programme social-écologique et un programme de rupture. Dans le premier cas, c'est les hauts fonctionnaires, qui prennent place dans les instances de décision des grandes entreprises celles qui ont un impact global sur l'économie. Ces représentants de l'État seraient chargés d'exprimer les choix sociaux. C'est un compromis possible, le compromis social-écologique. Mais ne plus développer de nouveaux besoins artificiels, se donner l'objectif de satisfaire les besoins de base pour l'ensemble de la population, en limitant les dégâts écologiques et même en les réparant, demande un tournant profond dans la manière de gérer l'évolution économique : la planification écologique et sociale doit remplacer le néolibéralisme ; la croissance ne doit plus être l'objectif de beaucoup d'entreprises. Le ministère de l'industrie doit être irrigué par des personnes issues du syndicalisme, des organisations de masse, des mouvements sociaux, qui veillent à l'application du tournant écologique et social du pays. Pour cela, il faut aussi une rupture démocratique avec les institutions actuelles.

## **Contrôler la mondialisation**

La crise sanitaire a montré les risques que faisait courir la mondialisation non contrôlée. Les chaînes de production fragmentées entre plusieurs régions du monde sont particulièrement fragiles. Un pays peut être frappé par un choc survenant à l'autre bout du monde. Son appareil productif, disloqué, n'a plus la capacité de réaction nécessaire. Le pays ne contrôle plus la qualité des produits qu'il consomme. C'est particulièrement vrai pour les produits de base (alimentation, médicaments, matières premières...), mais aussi pour les biens durables, les vêtements, les jouets. La mondialisation a certes permis un développement rapide des pays asiatiques et une certaine hausse du pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes dans les pays développés ; en même temps, dans ces derniers, elle a brisé la cohésion sociale, précarisé les classes populaires et développé le chômage de masse. En tout état de cause, elle est remise en cause par la hausse du prix des transports, la hausse du niveau de vie des pays asiatiques et aussi le souci de l'emploi industriel et du maintien de l'hégémonie occidentale qu'exprime, à sa manière, Donald Trump aux États-Unis. Une situation où les pays asiatiques à bas salaires seraient l'usine du monde pour des produits pensés et consommés au Nord n'est pas durable. Les pays asiatiques prendraient le contrôle des chaînes de production et renverseraient le rapport de force. C'est ce qu'ils sont d'ailleurs en train de faire. Les pays du Nord doivent repenser leur stratégie d'insertion dans l'économie mondiale.

Cela justifie que soient mis des freins au libre-échange, que soient organisés un certain protectionnisme, une certaine relocalisation, même si cela peut se traduire par des hausses de prix et une baisse sensible du niveau de vie dans les pays du Nord. Cette relocalisation serait facilitée si est mise en place une stratégie de forte hausse du prix des émissions de GES, sachant que les pays qui la mettraient en place auraient le droit de mettre une taxe aux frontières pour les pays qui ne la respecteraient pas. La relocalisation doit être sélective et progressive (compte tenu de la difficulté de repenser les chaînes de production, des interdépendances actuelles, de notre retard en matière électronique, du coût de la perte des économies d'échelle). Ceci néces-



site une politique industrielle qui s'inscrive dans une planification écologique et sociale. Ceci nécessite de repenser la gamme des produits, pour des produits plus simples, plus robustes, plus durables ; mais aussi de revaloriser l'industrie, l'ingénieur, le technicien, l'ouvrier. Par ailleurs, cela implique que les pays du Sud se développent par leur demande interne, du moins après un décollage facilité par le commerce international.

L'agriculture est un secteur indispensable pour l'alimentation, mais aussi pour la biodiversité et la lutte contre les gaz à effet de serre. La France doit rémunérer ses paysans pour l'ensemble des tâches qu'ils assument ; elle doit les assurer contre les aléas climatiques, elle doit leur garantir un revenu (et une retraite) minimum. Cela suppose une hausse des prix des produits alimentaires, un retour à des produits plus simples, moins transformés, une réduction du poids de l'industrie agro-alimentaire et un contrôle des chaînes de distribution des produits (qui ne devront plus se concurrencer ni par des produits à bas prix, de mauvaise qualité, ni par leur capacité à imposer des prix non-rémunérateurs aux agriculteurs comme aux producteurs en général).

## **Définancieriser**

Une fois de plus, la crise a montré la nocivité de la finance. Certaines entreprises risquent la faillite, car elles ont été endettées par leurs actionnaires pour se verser des dividendes ou pour se lancer dans des opérations hasardeuses de rachat de leurs concurrents. Les marchés financiers ont joué à tester la solidité de l'euro en spéculant contre l'Italie. Devant respecter les normes de Bâle III, ayant des objectifs de forte rentabilité, les banques ont tendance à réduire leurs crédits au moment où les entreprises en ont le plus besoin. Elles ne sont ni compétentes, ni enthousiastes pour financer la transition écologique. Il existe une contradiction forte entre les banques comme secteur lucratif, devant rapporter des profits importants à leurs actionnaires, devant accumuler des fonds propres et les banques comme service quasi public, qui devraient financer les entreprises selon des critères d'activité, d'emploi et de transition écologique. Ces objectifs sont particulièrement divergents en période de ralentissement économique, de sorte que l'État est amené à garantir le crédit aux entreprises, alors même que les banques le distribuent selon leurs critères propres.

Après la crise, il faudra remettre sur pied un grand secteur bancaire et financier public pour financer la relocalisation industrielle et la transition écologique. Ce secteur devra avoir la capacité de fournir des fonds propres aux entreprises. Pour dégonfler la finance, le secteur bancaire public devra offrir aux ménages des placements garantis, à des taux hors-marchés, leur permettant de contribuer au financement de la transition écologique, des investissements publics, de la politique industrielle. Les opérations de marchés, le crédit aux opérations spéculatives, comme aux entreprises polluantes et socialement peu utiles, devront être interdits aux banques de dépôts. Par ailleurs, une fiscalité adéquate, et la politique industrielle, devront inciter les banques à prêter aux entreprises s'inscrivant dans la transition écologique. Les banques de dépôts devront répondre de leur politique de crédit devant des comités regroupant les représentants de l'État, des déposants (donc des citoyens) et des emprunteurs. Ainsi, cette socialisation du crédit justifiera que les banques soient garanties par la banque centrale et par l'État. Contrairement à certains de nos collègues, nous ne pensons pas qu'il convienne d'accentuer les exigences de profit des banques en leur imposant des ratios de fonds propres élevés, ce qui accentuerait leur financiarisation.

Le dégonflement des activités financières passera par la taxation des activités financières et l'interdiction des opérations purement spéculatives (trading à haute fréquence, vente à découvert, CDS nus).

Les dettes publiques, dont le gonflement est nécessaire pendant la crise, devraient être garanties inconditionnellement par la BCE ; il n'est pas acceptable de laisser les marchés financiers spéculer sur la sortie d'un pays de la zone euro et de lui imposer comme aujourd'hui pour l'Italie un important surcoût pour son endettement. Il est indispensable que les déficits publics se creusent en période de baisse de la demande, une fois que les taux d'intérêt ont été abaissés à leur minimum. Une dette publique n'est excessive que lorsqu'elle induit des taux d'intérêt et des taux d'inflation trop élevés. De toute évidence, ce n'est pas le cas actuellement. Une partie de la dette publique correspond au désir des ménages de disposer d'un actif financier sans risque, ce que l'État se doit de leur fournir. Il est légitime que la dette publique finance les investissements publics. Le développement d'un secteur bancaire public devrait permettre que l'État et les collectivités locales s'endettent directement auprès des ménages à des taux hors-marché réglementés et non à des taux déterminés par les marchés.

Le dégonflement des dettes publiques ne devrait pas se faire par des politiques d'austérité portant sur les dépenses publiques et sociales, qui se traduiraient par une chute de l'activité, une baisse des recettes fiscales de sorte que le ratio dette/PIB ne baisserait pas nécessairement, mais par la taxation des plus hauts reve-



nus et patrimoines, des entreprises multinationales, par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Mais surtout par la lutte contre les inégalités de revenus nées de la production : la ponction de la finance, celles des hauts dirigeants et cadres supérieurs. Ce sont ces inégalités, qui sont responsables des déficiences de demande, que la dette publique doit combler. Contrairement à ce que proclame Thomas Piketty, la fiscalité n'est pas l'arme essentielle pour le changement social, c'est au niveau du partage de la valeur ajoutée et des rapports de pouvoir dans les entreprises que tout se joue.

La transition écologique nécessite des investissements, publics ou privés, actuellement évalués à 4% du PIB par an (soit de l'ordre de 100 milliards d'euros pour la France). Le montant des investissements en France en 2019 était de 580 milliards d'euros (24% du PIB). L'objectif doit donc être de verdir ces investissements. C'est avant tout une question industrielle : il faut développer le savoir-faire des entreprises françaises, être capable de proposer des productions durables et peu polluantes : l'État doit soutenir à la fois l'offre et la demande (en matière de rénovation thermique des logements, de rénovation urbaine, de véhicules individuels ou collectifs). C'est aussi une question fiscale : la hausse, immédiate et annoncée, du prix de l'énergie, des émissions de GES et des activités polluantes doit rendre les investissements verts plus rentables que les investissements polluants. C'est, en tout dernier lieu, une question financière : les institutions financières doivent évaluer la rentabilité des investissements en tenant compte de ces perspectives. Cela sera facilité par le développement d'un secteur bancaire public, attentif à la transition écologique.

## **Repenser le salariat**

La mise en place sur une vaste échelle de ce que l'on nomme de façon inappropriée chômage partiel, mais qui est en fait du chômage temporaire, a brisé le lien entre la production de chacun et son salaire. Le salaire est confirmé comme un droit du salarié ; la particularité du dispositif est que ce droit est assuré par l'État et non plus par l'entreprise. Ce n'est pas au salarié de faire les frais des aléas de l'évolution économique, tant conjoncturelle que structurelle. La transition sociale et écologique sera facilitée si, effectivement, chaque salarié est pris en charge par une entreprise (ou une branche pour les PME), qui assure son évolution de carrière, sa formation permanente et prend en charge sa reconversion si son métier disparaît. Un jeune qui commence une formation d'ingénieur chimiste, doit avoir la certitude que son emploi a un avenir garanti, que l'État va maintenir l'industrie chimique en France ou qu'il aura des droits à une reconversion si cette industrie disparaît. Sinon, on entre dans un cercle vicieux : les jeunes ne veulent pas se former pour des emplois d'un secteur dont la pérennité n'est pas assurée, puis, en cas de reprise, le secteur ne trouve plus la main-d'œuvre compétente nécessaire. C'est utile pour la société, puisque l'entreprise doit intérioriser les coûts de ses choix de gestion de ses salariés au lieu de les faire assumer par la société par des licenciements et des déclassements.

Certes, il ne faut pas le masquer, cela imposera des contraintes aux salariés : le choix de l'emploi et de la carrière ne peut être entièrement libre ; il faut des soignants, des ouvriers, des agriculteurs, des ingénieurs, pas forcément des publicitaires, des traders, des communicants. Des mobilités géographiques doivent être acceptées. Dans certaines professions, il y aura plus de candidats que d'emplois nécessaires ; ce sera l'inverse dans d'autres. La sélection devra se faire, sans doute par concours, mais chacun devra avoir la possibilité d'évoluer, les emplois pénibles devront être mieux rémunérés et, dans une société où le temps de travail marchand est réduit, chacun doit pouvoir être à temps partiel, artiste, écrivain ou historien.

## **Repenser les emplois**

La crise a remis en question l'utilité sociale des emplois. Certains emplois, bien rémunérés, actuellement, n'ont guère d'utilité sociale ; au contraire, ils peuvent être nuisibles, les traders, les publicitaires, les spécialistes du marketing, de la communication, du conseil (en particulier, les conseillers fiscaux), les financiers, une partie de la haute hiérarchie de l'administration de l'État et des grandes entreprises. D'autres, des emplois dits non qualifiés, mal rémunérés, sont indispensables : les soignantes des hôpitaux et des Ehpad, les enseignantes des crèches et des écoles, les agriculteurs, les travailleurs des services publics, des éboueurs aux conducteurs de métro, les ouvriers en général. Il ne faudrait pas l'oublier après la crise ; la hiérarchie des salaires et des statuts devrait être revue ; les titulaires d'emplois peu utiles, des emplois à la con, selon l'expression de David Graeber devraient être reconvertis. Les emplois de services à la personne (souvent féminins aujourd'hui), les emplois productifs devraient être revalorisés au détriment des emplois de gestion. Le plein-emploi doit être assuré, mais l'emploi ne doit pas être un prétexte à maintenir des activités inutiles ou nuisibles. Ainsi, la revalorisation des emplois socialement utiles passe par la dévalorisation des emplois





inutiles, mais aussi par la modification des organisations et des rapports de pouvoir dans les entreprises. C'est l'un des points qui différencie le scénario de rupture du scénario social-écologiste.

Le tournant écologique et social suppose que certaines activités, certaines entreprises disparaissent ou réduisent fortement leurs activités. Il n'est pas acceptable d'utiliser l'argument de la sauvegarde de l'emploi pour maintenir des entreprises nuisibles. Que les usines d'armement occupent 250 000 personnes doit être un argument pour fermer ces usines et employer ces personnes à des activités utiles et non pas l'inverse (produire des biens nuisibles pour employer des personnes). Dans une société sobre et solidaire, l'emploi marchand, répétitif doit être considéré comme une activité pénible et non comme un objectif. Par contre, les emplois utiles, riches en rapports humains, en possibilité d'épanouissement sont à développer. La stratégie doit comporter trois étapes : réduire au minimum les activités écologiquement nuisibles ou socialement inutiles ; organiser et financer la reconversion des personnes qui les effectuaient vers des emplois s'inscrivant dans la transition écologique et sociale ; ajuster l'offre et la demande de travail par la réduction du temps de travail et le partage des revenus.

« Chacun a le devoir de travailler et le droit à un emploi ». Ce droit à l'emploi doit être garanti : les chômeurs de longue durée sans espoir de retrouver un emploi marchand normal doivent se voir proposer, selon le cas, une retraite à taux plein, une pension d'invalidité, une formation ou un emploi de dernier ressort dans une collectivité locale, une association, une entreprise d'insertion.

## Démocratiser l'État, trois remarques, un questionnement

1. De plus en plus de décisions devront être prises au niveau social, ce qui peut apparaître comme contraire à la liberté de chacun. Il faudra vivre avec cette contradiction. Dans une société capitaliste, chacun, pourvu qu'il en ait les moyens financiers, peut choisir de suivre la mode, choisir de voir des films faits pour satisfaire ses goûts, choisir de faire une virée en moto des mers, etc. Les entreprises se battent pour créer et satisfaire les désirs des consommateurs. En sens inverse, la société écologiste, sobre et socialiste est menacée par le modèle RDA : les besoins élémentaires sont satisfaits, les activités sont socialement contrôlées, aucune place n'est laissée aux besoins futiles, aux désirs individuels. Démocratiser l'État, ce n'est pas démocratiser la société et encore moins la vie de chacun (si démocratiser signifie soumettre toutes les activités à un avis collectif).

2. Le poids de l'État, ou du moins des décisions collectives, devra être plus important, ce qui pose la question de son fonctionnement, comme émanation du corps social, comme bien commun. L'augmentation du poids de l'État est dangereuse s'il s'agit d'un État autoritaire, dirigé par l'oligarchie financière. La situation actuelle où le vainqueur d'une élection présidentielle, grâce au soutien massif des classes dirigeantes, de leurs médias, de leurs intellectuels organiques, s'empare de la totalité des pouvoirs pour les mettre à leur service, n'est pas satisfaisante. La France se caractérise par un système présidentiel, contraire aux principes républicains, quand le président décide tout, nomme sans réel contrôle à tous les emplois publics de direction. Une rupture est nécessaire.

Restaurer la démocratie suppose de revenir à un régime parlementaire, avec des décisions collectives, avec un contrôle précis de l'action du gouvernement et des élus. Après un débat démocratique éclairé, la parole doit être redonnée au peuple, selon des modalités diverses (referendum d'initiative populaire, conseil consultatif de citoyens, ...), quand de grandes décisions doivent être prises au niveau national comme au niveau local.

L'influence des classes dominantes sur les choix politiques doit être réduite. Ceci suppose que les mouvements politiques ne dépendent pas des dons des entreprises et des plus riches, que les entreprises ne puissent plus financer de pseudo instituts de réflexion qui interviennent dans le débat politique pour soutenir le point de vue patronal (ou qu'elles doivent financer pour un même montant des instituts choisis par le CSE de l'entreprise). Ceci nécessite que les médias ne soient pas la propriété de patrons de grandes entreprises, donc que l'État subventionne des médias indépendants et des médias représentant des forces politiques et sociales.

Cela suppose aussi qu'il existe des partis politiques, fonctionnant de façon transparente et démocratique, capable d'élaborer et de présenter des programmes politiques cohérents. Les hommes et femmes politiques ne doivent pas émaner de l'ENA ou des classes sociales supérieures. Ils/elles doivent pouvoir émerger des classes populaires, en passant par le syndicalisme, les mouvements sociaux, les partis politiques de masse.

Démocratiser la fonction publique implique de limiter le poids de la frange étroite de hauts fonctionnaires, soumis à l'idéologie néolibérale et managériale, qui font des va-et-vient entre public et privé (ou qui se préparent à en faire), pour promouvoir des fonctionnaires attachés au sens du service public et de l'État. Le rôle, le recrutement, le fonctionnement du Conseil d'État, de la Cour des comptes, des corps d'inspection doivent être repensés.

3. Sous le néo-libéralisme, les services publics, gérés comme des entreprises privées, contraints à des mesures d'économie, sans souci des usagers, perdent le sens de leur mission. Ils doivent être rendus aux usagers, (re)devenir des biens communs. Les salaires et les statuts des soignants/soignants, des enseignants/enseignantes doit être revalorisés. La bureaucratisation et la technocratie doivent être réduites. Les salaires dans le secteur public doivent être strictement plafonnés. La coûteuse privatisation rampante des services publics doit être inversée. Ainsi, la Sécurité sociale doit réintégrer les complémentaires santé ; les retraites d'entreprise doivent être découragées ; les partenariats publics-privés doivent être évités ; la dépendance doit devenir une cinquième branche de la Sécurité sociale, sans intervention de l'assurance privée. En sens inverse, les services fournis par l'économie sociale et solidaire ou par des collectifs d'usagers doivent être développés. La démocratisation et le développement des services publics pourront passer aussi par des services municipaux. Ainsi, les municipalités pourraient développer des dispensaires municipaux, des maisons de retraites, des Ehpad. Elles pourraient fournir des locaux à des prix réduits, voire nuls, à des activités indispensables comme les cabinets de médecins, de dentistes, d'infirmières, les bibliothèques, les commerces et artisans de proximité.

La démocratisation du secteur public n'est pas simple: les usagers ne sont pas forcément intéressés à investir dans le contrôle des services publics : ils souhaitent qu'ils fonctionnent de façon satisfaisante, c'est tout. Ce n'est que dans des cas particuliers que des comités d'usagers peuvent s'investir dans la gestion des services publics (les malades du SIDA à un certain développement de l'épidémie, par exemple).

Les fonctionnaires ont leurs compétences et le service public ses exigences. Les parents d'élèves doivent être entendus, mais ce ne peut être eux qui fixent les programmes scolaires et les méthodes d'enseignement. Il faut souvent arbitrer entre les usagers, les fonctionnaires ou salariés, les contribuables. Mais les choix doivent être ouverts et transparents.

4. L'État doit devenir effectivement la propriété commune de chacun. C'est un objectif, un slogan ; il n'est pas simple à mettre en œuvre. Il y a des intérêts divergents à concilier ; des choix politiques à faire, il est légitime que ces choix soient faits selon des règles républicaines, avec le respect des choix de la majorité comme le souci des minorités. Les élus doivent pouvoir agir, mettre en œuvre le programme sur lequel ils ont été élus. Démocratiser l'État n'est pas chose facile.



## AURÉLIE TROUVÉ

*Porte-parole d'Attac, enseignante chercheuse en économie.*

### **La diminution de la consommation énergétique et matérielle au niveau national comme impératif**

Les limites physiques de la planète imposent de repenser profondément tous nos modes de production et de consommation. Il s'agit par exemple de laisser 80% des énergies fossiles dans le sol si on veut espérer contenir à 2°C le réchauffement climatique (objectif pourtant en-dessous des recommandations du GIEC). Mais il s'agit aussi de faire face à la 6ème crise d'extinction des espèces et aux pollutions massives et rapides des milieux naturels (eaux, sols, air).

L'urgence écologique demande de rompre avec la croyance productiviste, qui persiste dans une partie de la gauche, selon laquelle l'augmentation de la production et de la consommation est forcément bénéfique pour l'humanité. Il s'agit aussi de cesser de penser que la technique et la science vont pouvoir nous dispenser d'une diminution radicale de notre production et de notre consommation énergétiques et matérielles à l'échelle nationale. C'est cette diminution radicale qui doit être posée comme base de construction d'un modèle alternatif.

### **L'urgence écologique ne doit pas être dissociée de l'urgence sociale**

Dès lors, une question se pose : comment organise-t-on la diminution de la consommation matérielle et énergétique à l'échelle nationale tout en partageant mieux les richesses ? Comment permet-on une « égale dignité dans la sobriété matérielle » (J. Gadrey) ? Car il est évidemment hors de question d'ignorer que beaucoup en France sont dans la précarité énergétique et matérielle : la baisse de consommation matérielle et énergétique ne sera pas pour tout le monde et au même niveau pour chacun. Il s'agit aussi de penser d'abord les alternatives avant la sanction : en ce sens, l'augmentation d'une taxe sur les carburants était profondément injuste, puisqu'elle grevait avant tout les revenus des plus précaires, obligés de prendre leur voiture, sans qu'un développement de transports en commun accessibles, une relocalisation des commerces et des services publics, etc. n'aient été mis en œuvre.

« C'est un seul et même système qui organise l'exploitation des travailleurs et la dégradation de vie qui met en péril la terre entière », ainsi que l'écrivait l'agronome René Dumont il y a plusieurs dizaines d'années. Urgences écologiques et sociales ne peuvent être dissociées. Les premières victimes de la crise écologique sont les travailleurs exposés à des risques environnementaux au travail, ceux qui n'ont pas les moyens ou l'information pour s'acheter une alimentation de qualité, les populations du Sud spoliés de leurs ressources naturelles et de leurs terres... Et les premiers responsables sont les plus riches – par leur mode de consommation extrêmement insoutenable – et les multinationales – par leur exploitation massive du vivant -. L'urgence écologique est aussi un impératif de solidarité internationale, car nos modes de production et de consommation ne sont en aucun cas reproductibles à l'échelle de la planète, au vu des limites écologiques. Elles ne sont possibles que par la spoliation des ressources au Sud par les pays riches.



## Face à l'urgence écologique, changer le système

Ce n'est pas seulement le capitalisme néolibéral qui est en cause, mais le capitalisme tout court, y compris dans sa composante productiviste, dans sa propension à exploiter toujours plus le travail et le vivant pour nourrir les profits. Répondre aux urgences sociales et écologiques demande de « changer le système », ainsi le clamaient les jeunes dans les grèves pour le climat.

Ceci demande de resocialiser une partie des richesses et de replacer les pouvoirs publics dans un rôle central et planificateur. En somme, il faut faire reculer fortement la sphère marchande, puisqu'elle est incapable de répondre à l'urgence écologique. Ce qui nécessite de se confronter avec des groupes sociaux, des intérêts économiques puissants, fondamentalement hostiles à cette idée, qui de leur côté proposent un réhabillage (en vert) du néolibéralisme.

## La planification écologique et sociale comme horizon

Il y a urgence écologique, mais il y a aussi urgence à prévoir sur le long terme en fonction des besoins, ce que le marché est incapable de réaliser. D'où la nécessité que la puissance publique planifie, de façon démocratique, avec des débats ouverts (aux syndicats, aux associations, à des citoyens tirés au sort...) qui permettraient de définir ces besoins et de fixer des objectifs et mesures en conséquences.

Cette planification pourrait nous sortir de l'idée que préoccupations de fin du moins et de fin du monde s'opposent. Certes, il y a des secteurs polluants dont il faut absolument désinvestir. Mais il faut porter dans le même temps une création de millions d'emplois, de qualité et non délocalisables, dans d'autres secteurs qu'il faut faire croître pour répondre aux besoins sociaux et écologiques : dans les services publics (par exemple, au moins 100.000 créations emplois pérennes sont nécessaires dans les hôpitaux publics!) et la transition écologique (rénovation thermique logements, transports en commun, recyclage des déchets et réparations, énergies renouvelables, agro-écologie...). Les travailleurs des secteurs polluants, touchés par la reconversion productive, se verraient garantir un revenu au moins équivalent et une formation professionnelle avant de retrouver un boulot à niveau de qualification similaire. En somme, il s'agit de garantir un emploi de qualité à chacun.e, ainsi que le portent M. Sanders et Mme Ocasio Cortez. Cette politique pourrait tout à fait se faire en lien avec les collectivités, associations, acteurs locaux, ainsi que le dessine, même avec certaines limites, l'expérience « Territoires zéro chômeur ».

Tout ça demande évidemment de s'affranchir des règles d'austérité d'une part, de bouleverser les modes de financements d'autre part : socialisation d'une partie du secteur bancaire, refondation de la politique monétaire et du financement de l'Etat pour le sortir de la dépendance aux marchés financiers....

## Les différents échelons de la planification

Se pose forcément la question : pourquoi l'Etat national et pas l'Union européenne ? Parce que celle-ci est pour l'instant incapable d'une réponse à la hauteur des enjeux écologiques et qu'on ne peut pas attendre une hypothétique refondation de l'UE pour opérer les changements radicaux nécessaires. A l'inverse, certaines des mesures nécessaires face à l'urgence écologique demanderont des positions fermes à l'échelle européenne – par exemple, pas de nouvel accord de libre-échange et une demande de renégociation de tous les accords antérieurs - . Mais elles nécessiteront aussi une désobéissance à certaines règles européennes, au nom de la transition écologique.

Cependant, l'Etat (national) ne peut et ne doit pas tout faire tout seul. En l'occurrence, pour répondre à l'urgence écologique, il est impératif que des régulations se mettent en place à l'échelle internationale. Une lutte efficace contre le changement climatique ne peut être que mondiale. De même que sont absolument nécessaires des solidarités internationales pour que les régions et populations les plus pauvres, premières victimes mais dernières responsables du changement climatique, puissent s'adapter au changement. Ce qui pose la question d'une montée en puissance et d'une refondation démocratique du cadre onusien, que porterait l'Etat autant que possible.

De la même façon, les collectivités locales doivent pouvoir jouer un grand rôle, puisque c'est une échelle qui permet une plus grande participation directe des citoyens à la définition et à l'évaluation des politiques et

une meilleure adaptation aux spécificités locales. Ce qui nécessite une plus grande décentralisation : il s'agit donc d'une planification qui fixerait certes des objectifs contraignants à l'échelle nationale sur des pas de temps pluriannuels, mais laisserait un budget conséquent aux collectivités locales, sous condition qu'elles proposent un plan pluriannuel local, avec mise en œuvre de mesures répondant aux objectifs nationaux. Ces mesures seraient régulièrement évaluées et débattues aux échelles locale comme nationale. Il n'y a ici pas de révolution, puisque l'Union européenne pratique ce type de programmation – dévolue aux Etats-membres et aux régions - dans le cadre par exemple de la Politique agricole commune - sauf que les objectifs et contraintes écologiques sont très insuffisants, les objectifs sociaux absents et les débats confisqués -.

Enfin, à côté du marché et de la puissance publique, l'économie solidaire, les coopératives (à taille humaine), les associations, les syndicats d'usagers, des mouvements citoyens, sont déjà des acteurs de la transition écologique et dessinent, pour beaucoup, des alternatives locales et concrètes répondant à l'urgence écologique. Que l'on prenne exemple, concernant l'alimentation, des Amap, des magasins de producteurs, des associations de quartiers court-circuitant la grande distribution pour fournir à bas prix des produits bio et locaux... Toute cette sphère des « communs », échappant aux logiques marchandes, devrait elle aussi être bien plus soutenue par les pouvoirs publics – dans le respect de leur autonomie - pour qu'elle puisse se développer.

## **Urgence écologique et relocalisation**

Face à l'urgence écologique, la relocalisation est un levier essentiel, du fait des coûts écologiques de transport mais surtout du fait que les consommateurs ont perdu, avec la distance, toute notion des conditions sociologiques et sociales dans lesquelles on produit ce qu'ils consomment. De même que les pouvoirs publics ont perdu le contrôle sur les modes de production et leur régulation. Cette relocalisation passerait par de multiples mesures : incitation forte à préférer les producteurs locaux dans les marchés publics, taxe kilométrique avantageant les circuits courts, interdiction d'imports de produits ne respectant pas certaines règles sanitaires et environnementales, à l'échelle internationale refus des ALE et contrôle strict des capitaux...